Observatoire français des drogues et des tendances addictives

OPPELIA 69 ARIA

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Juin 2026

Nina Tissot
(Oppelia-RuptureS)

TREND

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS

TENDANCES RÉCENTES À LYON ET EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2025

SOMMAIRE

SYNTHÈSE 4

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE 5

Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué 5

INVESTIGATIONS ET CONTRIBUTIONS AU RAPPORT RÉGIONAL EN 2025 7

Espaces de la marginalité urbaine 7

Agglomération lyonnaise 7

Grenoble et région AURA 7

Espaces festifs 8

Lyon et région AURA 8

Grenoble 8

Région genevoise 8

Trafics 8

Lyon, Grenoble et région AURA 8

Revue de presse 8

TRAFICS LOCAUX, MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT ET PURETÉ DES PRODUITS EN CIRCULATION 9

Tendances dans l'organisation des réseaux 9

Amplification des emprunts à l'économie légale 10

Diversification des produits proposés 10

Évolution des dispositifs de livraison 10

Diversification des modalités de paiement 11

Techniques commerciales et marketing local 11

Évolution des supports de communication 13

Perfectionnement des dispositifs numériques 13

Évolution des points de vente fixes 14

Persistance et évolution en rapport avec l'activité policière 14

Profils des revendeurs : diversification des trajectoires et vulnérabilités persistantes 16

Intensification des violences liées aux recompositions des réseaux 18

Tendances par produit : circulation et taux de pureté 20

Cannabis : produit majoritaire en volume saisi et diversification de l'offre 20

Diffusion des cannabinoïdes de synthèse et d'hémisynthèse 20

Cocaïne : diffusion accrue, baisse des prix et niveaux de pureté élevés 22

Héroïne : maintien de la disponibilité malgré une visibilité réduite en points de vente fixes 23

MDMA/ecstasy : baisse des prix et ecstasy majoritaire 24

Kétamine : diffusion accrue et baisse marquée des prix 24

Cathinones : poursuite de la diffusion, incertitudes sur les molécules en circulation 24

Médicaments : maintien de la prégabaline en vente de rue, discrétion des autres molécules 25

Autres substances disponibles via la livraison ou des réseaux privés 25

Synthèse de prix des principales drogues à Lyon et à Grenoble en 2025 26

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE 27

Espaces de consommation dans la ville : déplacement et recomposition 27

Profils spécifiques d'usagers en grande précarité 29

Usagers en grande souffrance psychique 32

Consommations : la cocaïne majoritaire, les opiacés en toile de fond 33

Cocaïne 33

Kétamine 34

Héroïne 35

Médicaments 35

Difficultés rencontrées par les usagers en grande précarité 36

Des problématiques sanitaires et sociales multiples… 36

… amplifiées par les difficultés d'accès aux services de soins et d'hébergement 37

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS 38
Dynamiques dans les différentes scènes festives investiguées 38
Rapport aux consommations des équipes de sécurité et des organisateurs *38*
Répression policière durant les événements illégaux *39*
Évolution des publics et tensions liées aux questions de genre *40*
Consommations dans les différents espaces 40
Dynamiques générales : des molécules de plus en plus diverses *40*
Cocaïne *41*
MDMA/ecstasy *41*
Kétamine *42*
Cathinones *42*
Psychédéliques *43*

CONSOMMATIONS EN CONTEXTES SEXUELS 44
Consommations en contextes sexuels hors chemsex 44
Pratiques de chemsex 44
Produits consommés *45*
Complications sanitaires et sociales *45*
Pratiques de réduction des risques et des dommages et prise en charge médico-sociale *46*

FOCUS PRODUITS : PROTOXYDE D'AZOTE ET KÉTAMINE 47
Protoxyde d'azote 47
Disponibilité *47*
Consommations et publics *47*
Problématiques sanitaires et sociales *47*
Enjeux environnementaux et réglementaires *48*
Kétamine 48
Multiplicité des profils d'usagers, des contextes et des motivations à l'usage *48*
Problématiques sanitaires associées aux usages *49*

ANNEXES 50
Annexe 1. Glossaire 50
Annexe 2. Citer les origines géographiques et culturelles des personnes consommatrices et/ou impliquées dans les trafics 52
Annexe 3. Interprétation des résultats d'analyses de produits 53

BIBLIOGRAPHIE 54

Remerciements

- À l'ensemble des usagères et usagers, des professionnelles et professionnels et des bénévoles ayant contribué aux remontées d'informations pour le dispositif TREND, dont celles et ceux souhaitant rester anonymes qui ne sont pas nommément cités dans ce rapport.
- À l'ensemble des collectrices et collecteurs SINTES de la région AURA.
- Aux relectrices et relecteurs de ce rapport à l'OFDT pour les corrections de fond et de forme.

Pour citer ce rapport : Tissot N. (2026) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes en 2025. Paris, OFDT, 55 p.

SYNTHÈSE

Les modalités de circulation des produits en région restent stables. Plusieurs agglomérations (Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Oyonnax, Clermont-Ferrand) structurent les circuits de redistribution régionaux. Les réseaux demeurent fortement segmentés et cloisonnés, avec un recours accru à de jeunes convoyeurs recrutés via les réseaux sociaux et à des outils technologiques sécurisés. L'offre locale se caractérise par une diversification continue des substances proposées et une optimisation des dispositifs de livraison, désormais étendus jusqu'aux zones rurales. Les modalités de paiement et de transaction se diversifient (cryptomonnaies, meet up, lockers, etc.), et les stratégies marketing se perfectionnent (supports publicitaires de qualité professionnelle, promotions, fidélisation…). Les points de vente fixes persistent malgré l'essor de la livraison, mais sont moins visibles du fait de l'activité accrue des forces de l'ordre. Les profils impliqués, toujours de plus en plus jeunes, restent marqués par la précarité et une forte mobilité régionale. Les tensions liées à la reprise de points de vente contribuent à une intensification des violences.

La disponibilité de la cocaïne s'accroît (livraisons et ventes fractionnées se développent partout en région) et son prix ne cesse de baisser, malgré un produit toujours plus pur. L'héroïne reste disponible, dans des qualités et des prix variables. La MDMA circule largement et principalement sous forme de comprimés d'ecstasy. La kétamine se diffuse toujours plus, avec un prix largement en baisse. L'offre de cannabis reste caractérisée par la diversification des herbes et des résines proposées, et par l'émergence de produits au THC (sirops, e-liquides, edibles). Des cas d'adultération par cannabinoïdes de synthèse associés à des effets indésirables importants sont signalés dans le cannabis et le CBD, mais aussi dans des e-liquides.

Les espaces de vie et de consommation des usagers en grande précarité se transforment sous l'effet de la pression policière et des recompositions des marchés. Originellement situés dans les centres-villes, ces espaces sont relégués en périphérie et à proximité des points de vente. Les consommations sont, par endroits, fortement visibles dans l'espace public. Elles concernent des publics diversifiés, dont des jeunes très vulnérables et des personnes exilées (maghrébines, géorgiennes). La cocaïne est le principal produit consommé, majoritairement sous forme fumée. Les opiacés et les médicaments (TAO, prégabaline, morphine) sont d'usage constant, et la kétamine poursuit son essor. Ces consommations s'accompagnent de complications sanitaires (infectieuses, respiratoires, psychiatriques, urinaires) et sociales (endettement, prostitution, isolement). Les conditions de vie se dégradent dans un contexte de saturation des dispositifs de soins et d'hébergement, de renforcement des mesures répressives et de difficultés d'accès aux services, accentuant les vulnérabilités.

La scène festive régionale reste très hétérogène (free-parties, clubs, squats, festivals). Des formats hybrides se développent, influencés par des contraintes réglementaires et des risques répressifs croissants. Les publics évoluent, et des tensions peuvent naître de la coprésence de groupes aux affinités culturelles et politiques diverses. Les usages restent dominés par l'alcool, la cocaïne, la MDMA, le cannabis et la kétamine dans l'ensemble des scènes. Dans une moindre mesure, les cathinones sont fréquentes également. Les psychédéliques sont principalement présents en espaces alternatifs, de manière constante.

Les consommations en contexte sexuel concernent des publics variés et des cadres différents (sex-parties, libertinage, au sein du couple…). Les principaux produits consommés sont le cannabis, les cathinones et la cocaïne, plus marginalement le GBL et la kétamine. Les pratiques de chemsex restent, quant à elles, centrées autour des cathinones et du GBL, et fréquemment de la kétamine. Les complications sanitaires et sociales persistent, mais les pratiques de réduction des risques et des dommages et l'offre de prise en charge spécialisée continuent à se développer.

Les consommations de kétamine en dehors des cadres festifs et de protoxyde d'azote par des publics très diversifiés sont associées à des complications sanitaires spécifiques, décrites en fin de rapport.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif TREND a pour objectifs de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse et dans l'île de La Réunion), dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques, qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations.

Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs1 : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations et perceptions des produits.

Les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :

- les espaces festifs technos regroupant les scènes alternatives (free-parties, squats) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
- les espaces de la marginalité urbaine qui regroupent les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.).
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leurs prix et leurs modes de consommation.
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, équipes de CAARUD et de CSAPA, professionnels de l'application de la loi, etc.), dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : ces informations sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs[2].

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics, qui vise à :

- favoriser l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues ;
- éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun ;
- appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle ;
- contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de Tendances qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif TREND (au cours des cinq dernières années pour le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non accompagnés)[3].

1. À l'exception de l'alcool et du tabac, le dispositif s'intéresse à l'ensemble des produits psychoactifs, illicites ou détournés de leur usage.
2. Pour plus d'informations, voir le Guide méthodologique du dispositif TREND (Gérome, 2020).
3. Ces publications sont téléchargeables sur : https://www.ofdt.fr/dispositif-trend-tendances-recentes-et-nouvelles-drogues-1713

Les dispositifs TREND et SINTES sont implantés en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) depuis 2016. La coordination locale est portée par l'association Oppelia Aria par convention avec l'OFDT et est soutenue par l'ARS AURA depuis 2016.

Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active » ;
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux sur le champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA) ;
- apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

INVESTIGATIONS ET CONTRIBUTIONS AU RAPPORT RÉGIONAL EN 2025

Les personnes ayant contribué aux collectes de données pour l'année 2025 sont :
- Arthur Giraud, Alexandra Briacca et Baptiste Ladreyt, observateurs des espaces de la marginalité urbaine (usages et trafics) à Lyon et à Grenoble ;
- Poliana Dez, Steve Mudry, Alexandra Briacca, Marie Bouillon, observateurs des espaces festifs (commerciaux, alternatifs et chemsex), à Lyon, à Grenoble et en région AURA ;
- Nina Tissot, coordinatrice.

Ces personnes ont mené des entretiens individuels et collectifs auprès de plus de 130 professionnels, représentant 65 services (57 services de structures hospitalières, médico-sociales ou sociales, ou de santé communautaire et d'autosupport, ainsi que 8 services d'application de la loi).

Le nombre d'usagers ayant été entretenus est d'un peu moins d'une centaine, dans le cadre d'entretiens formels semi-directifs ou informels durant les temps d'ethnographie.

Environ 300 pages de notes de synthèse et de notes ethnographiques ont été produites concernant les espaces festifs et les espaces de la marginalité urbaine.

Plus de 65 soirées festives ont fait l'objet d'observations ethnographiques sur l'ensemble de la région, rassemblant entre 50 et 8 000 personnes selon les cas, dans les espaces suivants : clubs, free-parties, salles alternatives, open airs, festivals, soirées informelles dans l'espace public, bars, squats, sex-parties, « manifestives ».

Dans le cadre du dispositif SINTES, 56 analyses de produits ont été réalisées sur l'année 2025. Actuellement, 183 personnes sont habilitées à procéder à des collectes, représentant 51 services et couvrant l'ensemble des départements. Outre les collectes SINTES, les résultats des analyses menées par le laboratoire de police scientifique (LPS) sur des produits saisis en région (environ 1 200 analyses) ont été pris en compte, ainsi que les analyses des produits collectés auprès d'usagers dans le cadre des laboratoires du réseau Analyse ton prod' (ATP) dans une optique de réduction des risques et des dommages (RdRD) (environ 850 analyses).

Les données recueillies l'ont été auprès des espaces et des structures suivants.

Espaces de la marginalité urbaine

Agglomération lyonnaise

- Ethnographies et entretiens auprès d'usagers en grande précarité du centre-ville de Lyon et des quartiers périphériques (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux).
- Entretiens individuels ou collectifs auprès des services médico-sociaux en addictologie : CSAPA, CJC, ELSA, SMPR, PASS, CEIP (Oppelia, AddictionsFrance), SUAL (hôpitaux du Vinatier et Édouard Herriot], hôpital de la Croix-Rousse, hôpital Saint Joseph Saint Luc, groupe hospitalier Les Portes du Sud, maison d'arrêt de Lyon-Corbas, Médipôle Lyon-Villeurbanne, hôpital de Tarare, hôpital de Roanne), auprès de professionnels du secteur médico-social (équipes mobiles, lieux d'hébergement et associations de santé sexuelle [Samu social, LIGNE 37, Cabiria, DARJELY, Un Chez-Soi d'Abord et Un Chez-Soi d'Abord Jeunes, Zone Libre, AIDES, ENIPSE, centre de santé sexuelle Le Griffon]).

Grenoble et région AURA

- Entretiens auprès des CAARUD de la région AURA (Oppelia, AIDES, Rimbaud, Le MAS, Addictions France, Le Pélican, APRETO).
- Région grenobloise : entretiens auprès de professionnels d'équipes du CSAPA, d'ELSA, de prévention spécialisée, de maraude sociale, de centres de santé (APASE, Totem, Pops, Un Chez-Soi d'Abord, LHAPSE, Addictions France, Ville de Grenoble, centre hospitalier de Voiron) ; auprès d'usagers de drogues du centre-ville de Grenoble et des quartiers périphériques.

Espaces festifs

Lyon et région AURA

- Ethnographies des espaces festifs commerciaux et alternatifs.
- Entretiens auprès d'usagers des espaces festifs et de pratiquants de chemsex.
- Entretiens auprès d'organisateurs de soirées en espaces festifs commerciaux et alternatifs.
- Entretiens auprès d'associations de prévention et/ou de RdRD en espaces festifs (AIDES, Keep Smiling, Purple Effect, La Kabane, Avenir Santé, FMR).

Grenoble

- Entretiens auprès d'usagers des espaces festifs commerciaux et alternatifs.
- Entretiens auprès d'une association de RdRD (Keep Smiling).

Région genevoise

- Entretiens auprès de professionnels de dispositifs médico-sociaux, dans les espaces festifs et les espaces de la marginalité urbaine (salle de consommation Quai 9 [Première ligne], association Checkpoint [santé sexuelle].

Trafics

Lyon, Grenoble et région AURA

Entretiens auprès des services d'application de la loi à Lyon : brigades des stupéfiants du centre, de l'est et du sud lyonnais ; police judiciaire (OFAST) ; laboratoire de police scientifique d'Écully ; section de recherches de la gendarmerie ; BDRIJ (brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires) ; service des douanes.

Ethnographies des espaces de revente (en points fixes et au moyen d'applications) et entretiens auprès d'usagers/revendeurs des régions lyonnaise et grenobloise.

Revue de presse

Quotidiens régionaux de l'agglomération lyonnaise, des départements du Rhône, de l'Isère, de la Savoie et du secteur transfrontalier avec la Suisse (Haute-Savoie et une partie de l'Ain), soit environ 2 000 articles traités.

TRAFICS LOCAUX, MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT ET PURETÉ DES PRODUITS EN CIRCULATION

Tendances dans l'organisation des réseaux

Les tendances observées ces dernières années concernant la provenance des produits en circulation sur le territoire régional, les voies d'acheminement ainsi que les stratégies logistiques mises en œuvre par les réseaux de trafic (modalités de circulation, recours à des caches aménagées[4], etc.) se poursuivent. Néanmoins, pour la cocaïne, plusieurs interlocuteurs signalent un renforcement progressif des flux d'approvisionnement par le sud de l'Europe. Le produit arrive en France via l'Espagne et le Portugal, après avoir transité par l'Afrique de l'Ouest. Le transport routier, principalement par le biais de poids lourds, demeure central dans l'acheminement des drogues à travers la région. Les services douaniers indiquent ainsi qu'il représente désormais 58 % des moyens de transport utilisés pour les stupéfiants en région, contre 30 % pour les véhicules légers, 8 % dans le fret express et postal, et 0,2 % pour les saisies sur voyageurs dans les bus et les trains.

Plusieurs agglomérations apparaissent comme des points d'entrée ou de redistribution des produits, notamment Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Oyonnax et Clermont-Ferrand, avec des flux orientés ensuite vers des marchés locaux, régionaux ou interrégionaux. Certains réseaux disposent d'un rayonnement territorial étendu, pouvant couvrir plusieurs départements, de Lyon jusqu'à la Savoie, de la métropole grenobloise jusqu'à l'Auvergne. Parallèlement, la présence de réseaux d'origine albanaise demeure signalée dans les filières d'approvisionnement en héroïne et en cocaïne à l'échelle transfrontalière avec la Suisse.

L'organisation des réseaux reste caractérisée par une segmentation importante des tâches et un cloisonnement marqué entre les intervenants, à tous les niveaux de la chaîne logistique (importation, stockage, convoyage, redistribution). Les missions confiées aux individus ou aux équipes sont habituellement limitées et fortement spécialisées. Un policier de l'OFAST explique ainsi :

> *« On a des gens qui travaillent en équipe et qui sont spécialisés là-dedans* [le convoi de produits]*, comme on a des équipes qui sont dédiées uniquement à l'ouverture de la frontière à Perpignan, d'autres uniquement à l'ouverture* [péage] *à Vienne. Ça, on l'a de plus en plus. »* (Policier de l'OFAST, Lyon)

Ces missions ne nécessitent généralement pas de connaître d'autres maillons du réseau. Ce cloisonnement contribue à renforcer la résilience des organisations face aux investigations judiciaires : *« Quand on en interpelle un, on casse pas toute la structure. C'est un pion qui est vraiment interchangeable. »* (policier de l'OFAST, Lyon) Les services de gendarmerie relèvent, par ailleurs, un rajeunissement des profils impliqués dans les fonctions de transport et de convoyage, ainsi qu'un recours croissant à des recrutements opportunistes au moyen des réseaux sociaux. Un responsable de la section de recherches de la gendarmerie souligne :

> *« Nous, la grosse différence avec avant, c'est qu'on a quand même, sur tout ce qui va être convoyeur, transporteur, etc., une population qui est de plus en plus jeune, recrutée sur les réseaux, éphémère dans le sens où, s'ils se font sauter, c'est pas grave, ils passent à d'autres et qui, de toute manière, ne vont même pas connaître les gens pour qui ils travaillent* […]. *On peut très bien intercepter une tonne de produits de manière fortuite sur un contrôle aléatoire et ne jamais remonter au-dessus. »* (Gendarme, section de recherches, Lyon)

Le recours à des outils technologiques avancés est toujours largement d'actualité : messageries chiffrées, dispositifs de détection de balises ou de sonorisation des véhicules, téléphones compartimentés permettant l'effacement rapide des données, brouilleurs, etc.

4. Parfois, la cocaïne peut être importée sous une forme liquide (par exemple dissoute dans de l'huile de coco), confirmant la diversification des procédés de dissimulation.

En aval de la chaîne logistique, la gestion et la circulation des flux financiers grâce aux sarafs (intermédiaires spécialisés dans la collecte, la conservation et la redistribution de fonds issus des trafics) constituent un maillon structurant des organisations. Ces acteurs peuvent intervenir pour plusieurs équipes distinctes et s'inscrire dans des circuits transnationaux, notamment en lien avec des pays du Maghreb et la Chine. Les montants concernés peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers, voire millions d'euros par remise.

Amplification des emprunts à l'économie légale

L'ensemble des tendances repérées ces dernières années en région restent d'actualité et s'amplifient, qu'il s'agisse de la diversification des produits proposés ou du perfectionnement de la livraison et des comptes sur applications, via les modalités de vente et le marketing associés.

Diversification des produits proposés

Les observateurs signalent une poursuite de la diversification des produits disponibles, tant dans les points de vente fixes que grâce aux dispositifs de livraison. Cette diversification concerne à la fois des substances traditionnelles et des produits plus récents ou auparavant moins visibles à l'échelle régionale : sirops codéinés, produits au THC (puffs et produits comestibles de types bonbons et sirops), e-liquides à la DMT, héroïne blanche, méthamphétamine, cristaux de LSD, tucibi (également appelé « cocaïne rose »), kétamine sous forme de caillou (« rock »), etc. (voir illustrations 1 et 2). Ces évolutions témoignent d'une adaptation continue de l'offre aux demandes émergentes et aux dynamiques observées, entre autres, dans les espaces festifs.

Illustration 1. Sirop de THC, saisie police de Lyon

Copyright site TREND AURA

Illustration 2. Capture d'écran d'un compte sur application, région grenobloise

Copyright site TREND AURA

Évolution des dispositifs de livraison

Le développement de la livraison de drogues est signalé dans l'ensemble des territoires observés, y compris dans des zones périurbaines et rurales. Les saisies réalisées dans le cadre de contrôles routiers font apparaître une diversification des molécules transportées ainsi qu'une diminution des quantités par personne interpellée. Ce constat est cohérent avec des formes individualisées de distribution et les stratégies qui sont employées pour minimiser les risques en cas de contrôle.

Les livraisons sont généralement opérées à l'aide de véhicules personnels ou de location, dans le cadre d'organisations territorialisées, chaque personne recrutée ayant en charge un secteur spécifique. Le recours à des femmes pour ces activités reste mentionné, sans constituer pour autant un élément particulièrement distinctif.

Des livraisons par drones sont toujours observées dans plusieurs établissements pénitentiaires (Corbas, Roanne, Valence, Varces…), avec des réseaux qui se spécialisent et qui peuvent intervenir dans plusieurs maisons d'arrêt. Les produits concernés sont principalement le cannabis, la cocaïne et le protoxyde d'azote, parfois associés à des cigarettes. Les prix observés en détention apparaissent fortement majorés (par exemple, 100 € pour un gramme de cocaïne, 50 € pour un gramme de résine « triple filtrée »).

La livraison par voie postale concerne une grande diversité de substances, notamment le GBL et certaines cathinones de synthèse, fréquemment commandées au travers de sites hébergés aux Pays-Bas (cathinones) ou en Allemagne (GBL). Plusieurs stratégies visant à limiter les risques de détection sont décrites : fractionnement des quantités en plusieurs envois, dissimulation dans des objets (mini-caméras, ventilateurs portables, etc.). Des réseaux fonctionnant avec des comptes sur applications proposent également la livraison par voie postale pour un grand nombre de produits, comme l'héroïne.

En plus des transactions via des services de relais-colis en magasins ou à La Poste, le recours à des dispositifs de consignes automatiques (lockers) est aussi décrit depuis peu. Ces modalités permettent d'éviter le contact direct entre vendeur et client, mais aussi avec un commerçant ou un guichetier, et ne nécessitent pas de contrôle d'identité.

Dans certains territoires, entre autres dans des communes de petites tailles en Isère, dans la Loire et le Rhône, les observateurs signalent le développement de modalités hybrides entre points de vente fixes et livraison, reposant sur des rendez-vous dans l'espace public. Ces configurations de type meet-up (telles qu'elles sont observées en milieu urbain également, parfois disponibles 24 heures sur 24) limitent la visibilité des transactions tout en maintenant une accessibilité territoriale pour la clientèle.

Diversification des modalités de paiement

Les modalités de paiement continuent à se diversifier. Outre les espèces, les observateurs signalent le recours aux cartes prépayées (PCS, Transcash), aux cryptomonnaies (bitcoin, notamment), ainsi que des revendeurs acceptant le paiement par carte bancaire dans certains contextes festifs (clubs, free-parties). De même, l'utilisation de francs suisses est signalée dans certains circuits de livraison en Haute-Savoie. Par ailleurs, la petite monnaie est désormais acceptée dans certains points de vente fixes en milieu urbain, à commencer par ceux qui proposent de petites quantités de cocaïne.

Certains canaux de commande intègrent de véritables modes d'emploi destinés aux nouveaux clients pour expliciter les modalités pratiques de leur système commercial (commande, paiement, récupération).

Techniques commerciales et marketing local

Plusieurs dispositifs de communication des réseaux de vente traduisent une volonté d'inscription dans l'espace urbain local par le recours à un marketing spécifique. Des campagnes promotionnelles en lien avec des événements locaux et/ou populaires sont de plus en plus souvent observées (à l'occasion des Nuits sonores à Lyon, de la Coupe d'Afrique des nations, d'Halloween, des fêtes de fin d'année, etc.).

Ces stratégies peuvent inclure la diffusion de flyers dans l'espace public (pare-brise, boîtes aux lettres, collages aux murs ; voir illustrations 3 et 4) de certaines agglomérations (notamment lyonnaise et grenobloise) ; l'organisation de jeux de piste ou de « chasses aux trésors » dans certains quartiers (voir illustration 5) ; la décoration de points de vente (guirlandes et bonnets de père Noël, toiles d'araignée, etc.). Dans certains cas, des produits apparaissent associés à un point de

vente particulier, sous forme d'éditions identifiées par une appellation propre, suggérant une logique de différenciation commerciale comparable à une stratégie de marque locale. Par exemple, c'est le cas des pains de cocaïne ou des plaquettes de cannabis estampillés du logo du réseau et mis en scène dans des vidéos promotionnelles sur les canaux de communication.

Illustration 3. Flyer sur pare-brise promouvant un réseau de vente de protoxyde d'azote, métropole lyonnaise

Copyright site TREND AURA

Illustration 4. Affiche collée dans la rue pour la promotion d'un réseau, région grenobloise

Copyright site TREND AURA

Illustration 5. Capture d'écran d'un compte sur application proposant un évènement festif pour Halloween, région grenobloise

Copyright site TREND AURA

Le marketing s'observe également avec la distribution d'échantillons gratuits ou d'objets promotionnels (briquets, grinders, étuis à traces) et de jeux à gratter, ainsi que l'organisation de loteries associées aux commandes (avec des gains en produits, téléphones, ordinateurs, voyages) (voir illustrations 6 et 7).

Si les stratégies de fidélisation passent par une communication régulière avec les clients (envoi d'offres promotionnelles, tutoiement et messages personnalisés, etc.), certains interlocuteurs signalent néanmoins des pratiques de prospection jugées particulièrement insistantes, pouvant prendre la forme de relances répétées par téléphone ou par SMS, accompagnées parfois d'insultes en cas de non-réponses. En outre, des revendeurs peuvent se rendre au domicile des clients qu'ils livrent fréquemment pour exercer une pression à l'achat (proposition d'échantillons gratuits, voire directement glissés dans la boîte aux lettres).

Illustration 6. Capture d'écran d'un compte sur application proposant une loterie, région grenobloise

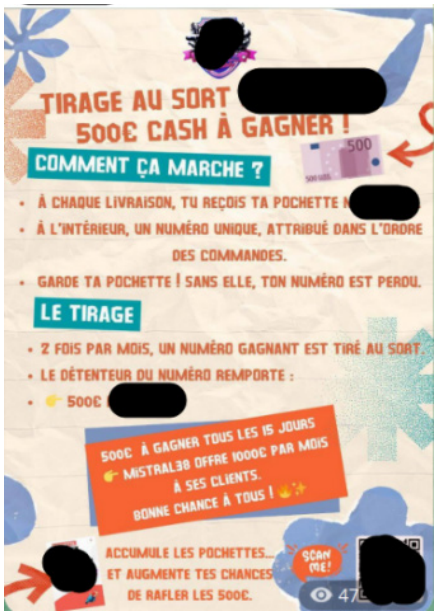

Copyright site TREND AURA

Illustration 7. Étui à traces offert en cadeau pour l'achat de cocaïne, région grenobloise

Copyright site TREND AURA

Évolution des supports de communication

Les supports numériques utilisés pour la communication et la prise de commandes ont été marqués par le basculement progressif de certains réseaux vers l'application Potato®, et plus récemment vers l'application Luffa® à partir du second semestre 2025, plusieurs canaux annonçant la fermeture prochaine de leurs comptes Potato® (voir illustration 8). Néanmoins, Telegram® conserve une fonction centrale de vitrine commerciale en raison de ses fonctionnalités (multiplication des canaux, diffusion de photos et de vidéos, émojis personnalisés, absence de limitation de caractères, messageries privées).

Dans certains cas, les réseaux structurent leur présence numérique autour de plusieurs canaux distincts : ceux spécifiquement dédiés aux informations générales, ceux dédiés aux tarifs, d'autres aux retours clients, et ceux avec des contenus promotionnels. Les commandes peuvent ensuite être orientées vers d'autres applications pour gérer la transaction (WhatsApp®, Signal®, Luffa®…). D'autres supports restent utilisés de manière plus marginale (Viber®, Linkr®, Threema®, Discord®).

Certains réseaux disposent également de sites Internet, et ils sont de plus en plus nombreux à avoir des comptes promotionnels sur l'application TikTok®.

Perfectionnement des dispositifs numériques

Le perfectionnement des comptes sur messageries se poursuit, notamment grâce à l'utilisation de robots conversationnels répondant aux questions générales des clients (modalités de

Illustration 8. Capture d'écran d'un compte sur application informant des changements des pratiques de commande, métropole de Lyon.

Copyright site TREND AURA

paiement et livraison) et l'intégration de mini-applications sur Telegram® orientant vers des comptes dédiés à la commande. Des cartes de fidélité numériques sont aussi mentionnées via l'application Telegram®.

Par ailleurs, des canaux spécialisés dans la diffusion d'annonces de recrutement se développent, de même que ceux proposant la notation ou la certification de comptes. Les tarifs de ces prestations de visibilisation évoluent avec le nombre d'abonnés du canal ; par exemple, un canal de notation ayant 1 500 abonnés peut facturer une publicité 100 € par semaine pour un compte de vente. Des systèmes de vote sont mis en place et des offres promotionnelles associées pour de premières commandes par l'intermédiaire de ces canaux.

La diffusion de vidéos promotionnelles de qualité professionnelle, avec des contenus visuels intégrant des éléments générés par intelligence artificielle, est de plus en plus fréquente, dans un contexte concurrentiel fort.

Cette communication abondante envers les clients s'accompagne d'une évolution des registres lexicaux employés, à la fois pour désigner les produits (kehla, korros, blacktar, zipette, mache, baïda[5]) les postes à pourvoir et l'organisation du travail (TP, plug, turf, hazi,[6] etc.). Ces termes d'argot, anciens ou plus récents, sont parfois empruntés à des langues étrangères (algérien, comorien, turc, etc.).

Enfin, certains réseaux mettent en place des dispositifs de sécurisation de la relation commerciale, reposant en particulier sur la vérification préalable de l'identité des clients (voir illustration 9), afin de limiter les risques d'infiltration d'un enquêteur de police ou de contrôle. Ils permettent aussi, en cas de fraude d'un client (vol de marchandise, refus de paiement), de diffuser son identité sur le canal et d'exercer des menaces à son encontre.

Illustration 9. Capture d'écran d'un compte sur application imposant la présentation d'une pièce d'identité, région AURA

Copyright site TREND AURA

Évolution des points de vente fixes

Persistance et évolution en rapport avec l'activité policière

Malgré le développement marqué des dispositifs de livraison, les points de vente fixes demeurent nombreux dans les principales agglomérations de la région. Leur maintien semble lié à l'existence d'une demande importante et socialement diversifiée. En effet, les interpellations réalisées dans le cadre d'activité de vente en rue comme de livraison confirment la persistance d'une clientèle hétérogène en matière d'âge et de profils sociaux (étudiants, ouvriers et autres actifs, personnes âgées, etc.). Cependant, les observateurs signalent avant tout la présence de publics très précaires parmi les usagers fréquentant les points de vente, du fait de la vente d'héroïne et de celle de petites unités de cocaïne (5 ou 10 €). Des pratiques commerciales sont également signalées (produits et jeux à gratter offerts), qui peuvent d'autant plus attirer ce public.

Des points de vente fixes restent identifiés dans plusieurs secteurs centraux ou historiquement implantés, ainsi que dans des zones plus récemment concernées. Dans l'agglomération lyonnaise, ils sont notamment signalés le long de la ligne A du métro (du 6e arrondissement de Lyon jusqu'à Vaulx-en-Velin), à Vénissieux, mais aussi dans les secteurs de Debourg, Grandclément ou encore La Guillotière. Dans l'agglomération grenobloise, des sites historiquement identifiés (Alma, Hoche, Mistral) coexistent avec des points plus récents situés en centre-ville ou en périphérie immédiate. La commune de Saint-Martin-d'Hères apparaît particulièrement concernée par une dynamique de développement récente, marquée par une diversification de l'offre (dont médicaments et kétamine) et par l'utilisation de supports promotionnels (flyers, vidéos).

5. *Kehla*, *korros*, *blacktar* désigne l'héroïne , zipette, mache, baida la cocaïne.
6. TP : travail à temps plein pour un réseau de trafic ; plug et turf : points de vente ; hazi : travail pour le réseau (terme comorien).

Les observateurs soulignent toujours une forte variabilité entre les points de vente, en matière de qualité des produits, de prix, d'ambiance, de pratiques commerciales et d'horaires d'ouverture. Plusieurs sites fonctionnent en continu (24 heures sur 24), tandis que d'autres sont actifs sur des plages horaires plus restreintes (par exemple, de 12 heures à minuit ou tard dans la nuit), sans évolution notable par rapport aux observations des années précédentes (Tissot, 2024, 2025).

La cocaïne et le cannabis constituent les principaux produits disponibles dans ces points de vente, même si certains proposent parfois, également, de l'héroïne. Des médicaments sont vendus dans un nombre restreint de lieux (quelques quartiers de Lyon ou de Grenoble), principalement la prégabaline (Lyrica®), plus marginalement le clonazépam (Rivotril®), ainsi que la buprénorphine haut dosage (Subutex®). Par ailleurs, la vente de cigarettes semble se développer dans de nombreux points de vente, comme à Lyon et à Grenoble (paquets à 5 € pour des cigarettes de contrebande, 10 € pour des cigarettes provenant de l'étranger). Certains sites sont spécialisés dans le cannabis, tout en étant en mesure de fournir d'autres substances à la demande, en particulier de la cocaïne. Les produits de synthèse (ecstasy, cathinones) restent plus rarement disponibles, bien que quelques points en proposent dans les deux agglomérations. La kétamine est aussi signalée dans certains points à Lyon et à Grenoble, ce qui est particulièrement récent.

Les observateurs signalent une intensification des opérations policières dans plusieurs agglomérations de la région, notamment à Lyon, à Grenoble et à Clermont-Ferrand, mais aussi occasionnellement dans de plus petites communes (Tournon-sur-Rhône, Saint-Marcellin, Annonay, Cluses…). Ces interventions, fortement relayées par la presse et les communications préfectorales, mobilisent des effectifs importants (plusieurs centaines de policiers et de gendarmes) et occasionnent de nombreuses interpellations, ainsi que des saisies de stupéfiants, d'armes et d'argent liquide, plus ou moins conséquentes.

Ces opérations peuvent entraîner des perturbations temporaires du fonctionnement des points de vente, conduisant certains réseaux à adapter leurs modalités d'organisation. La visibilité de certains d'entre eux s'est ainsi considérablement restreinte.

> *« Je dirais que ça s'est quand même un petit peu éparpillé. On n'a plus de gros points de deal comme on pouvait le voir auparavant, avec des toxicos qui faisaient la queue pour être servis. Ça s'est vraiment dilué. C'est un peu moins visible. Mais il y a encore des endroits* […]*, des grands classiques, qui, quand même, perdurent dans le temps. »* (Policier de la brigade des stupéfiants est lyonnais)

> *« C'est plein de fois où j'ai fait des allers-retours parce que le turf était fermé* […]. *À un moment, ils avaient même complètement arrêté le sur-place tellement ils se faisaient harceler. Ils faisaient plus que un système un peu en mode drive, où ils font attendre tout le monde au même endroit, mais c'est pas le four et c'est juste un livreur qui vient, qui livre tout le monde d'un coup et qui repart. »* (Usagère en grande précarité, 21 ans, Grenoble)

Certains points de vente ont entièrement disparu, à l'image de certains quartiers où plus aucun site fixe n'est désormais identifié. Des déplacements de l'activité vers des communes périphériques, y compris des communes de petite taille (par exemple, en périphérie de Valence), sont signalés.

Des formes de vente de type meet up (vente dans l'espace public sur rendez-vous) sont aussi mises en place (Vaulx-en-Velin, Valence), parfois associées à l'utilisation de logements loués sur Airbnb, qui peuvent servir de lieu de transaction[7].

En outre, certains points de vente changent régulièrement d'emplacement, avec l'appui de rabatteurs chargés d'orienter la clientèle.

7. Par ailleurs, le recours aux appartements Airbnb est de plus en plus constaté, servant principalement de lieux de stockage (produits et argent), mais aussi, parfois, à l'hébergement de vendeurs (jobbers), qui sont souvent en situation de grande précarité (personnes sans domicile, jeunes en rupture familiale, jeunes en fugue, personnes originaires d'autres villes ; cf. plus loin). L'embauche de nourrices (personnes en charge de garder les produits) qui tournent dans ces appartements (les stocks étant régulièrement déplacés) coexiste avec le recours à des nourrices qui gardent les produits chez elles.

Les dynamiques de fréquentation varient fortement selon les moments de la journée, les perceptions de la qualité des produits ou du risque policier. Un observateur TREND explique ainsi à propos d'un secteur à Villeurbanne :

> *« Les fours, et donc les usagers et les usagères, changent, au gré de la journée, de l'après-midi.* […] *Les usagers disent que, par exemple, qu'à 15 heures, c'est fermé à C., alors ils vont à F., ou alors que, à F., elle* [la cocaïne] *est pas bonne, alors ils vont à C. Ça nous arrive plusieurs fois de ne croiser personne à F. alors même que le four est ouvert. Et on se pose à l'entrée du parc X. et on croise plein de monde. Plusieurs raisons évoquées par les usagers : j'ai vu les flics, c'est plus proche, elle est pas bonne. Mais c'est assez souvent que on croise personne pendant un moment, puis d'un coup plein de monde. »* (Observateur TREND et intervenant en CAARUD, Lyon)

Des dispositifs de sécurisation sont parfois signalés (rotation fréquente des lieux, codes d'accès, filtrage à l'entrée). Un éducateur de prévention spécialisée témoigne à Grenoble :

> *« Les gamins nous disent : «Moi, toutes les quatre heures, on m'amène une canette, toutes les six heures, j'ai un casse-dalle, je suis payé tant par jour.» Limite ils nous sortent le contrat, quoi. «Par contre, tous les 15 jours, je bouge machin, j'ai pas le droit de parler plus de tant de temps.»* […] *Ils disent, ils sont sous surveillance, ils mettent un mec en plus qui est chargé de fouiller à l'entrée du parc pour voir si on n'est pas des keufs. Ça aussi, on* [les professionnels] *a connu : «Vous pouvez soulever votre pull, s'il vous plaît, voir si vous êtes armé.» »* (Éducateur en prévention spécialisée, Grenoble)

L'activité policière peut également affecter les interventions des équipes de réduction des risques et des dommages en maraude, certaines étant informées d'opérations à venir et invitées à éviter certains secteurs ou à suspendre temporairement leurs interventions (cela a été le cas à Vénissieux et à Villeurbanne).

Profils des revendeurs : diversification des trajectoires et vulnérabilités persistantes

L'organisation des points de vente repose toujours sur une répartition relativement structurée des rôles (guetteurs, vendeurs, rabatteurs, porteurs de sacoche, etc.). Ces fonctions continuent d'être assurées par des profils variés de jeunes, la plupart du temps caractérisés par des situations de précarité sociale importante, ainsi que par une forte mobilité territoriale.

La présence de jeunes migrants, notamment originaires du Maghreb, des Comores, de Guinée ou de Gambie, est signalée dans plusieurs secteurs des agglomérations lyonnaise et grenobloise. Toutefois, leur implication dans les activités de revente apparaît très variable selon les quartiers et n'est pas systématique. Certains secteurs sont particulièrement concernés, comme le quartier lyonnais de La Guillotière et la vente de prégabaline qui implique de jeunes hommes algériens, dans le cadre d'une organisation territoriale relativement constante (voir les rapports des deux années précédentes).

Ces jeunes (qui peuvent être mineurs ou avoir jusqu'à une trentaine d'années) sont dans une situation de grande précarité et de grande vulnérabilité sociale, souvent sans domicile et sans ressources autres que le trafic. Beaucoup d'entre eux sont aussi consommateurs de produits (cannabis, prégabaline, cocaïne et MDMA).

Des jeunes suivis ou hébergés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sont également impliqués dans des activités de revente dans plusieurs secteurs des agglomérations lyonnaise et grenobloise. Il s'agit, parfois, de jeunes originaires de ces territoires ou de communes proches, en situation de fugue ou de rupture avec les structures d'accueil. Des observateurs signalent la participation de très jeunes mineurs, parfois âgés de moins de 13 ans, mobilisés pour des tâches périphériques (ravitaillement alimentaire des vendeurs, surveillance ponctuelle). Des recrutements via des réseaux sociaux ou des petites annonces sont également évoqués. Les intervenants de la PJJ soulignent, par ailleurs, une forte valorisation symbolique de ces enfants au sein des réseaux, susceptible d'entrer en tension avec des trajectoires scolaires fragilisées ou des expériences de décrochage. Dans le cadre du programme LIMITS[8] de Villeurbanne, ils mentionnent ainsi que

8. Le programme LIMITS (Limiter l'implication des mineurs dans les trafics de stupéfiants), mis en place par la MILDECA (MILDECA, 2024), vise à protéger les mineurs de ces activités. Il est mis en œuvre dans une trentaine de villes en France, dont six en région AURA : Villeurbanne, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Valence, Grenoble, Albertville.

« Certains viennent de familles déjà très impliquées dans les réseaux de trafic de stupéfiants, quand d'autres n'ont aucun parcours judiciaire dans la famille et ont des parents mobilisés, même si souvent dépassés. »

Certains jeunes peuvent être hébergés par les réseaux eux-mêmes, mais aussi par des habitants, en squat, dans des Airbnb, ou parfois rester à la rue. Ils consomment du cannabis, du protoxyde d'azote et parfois de la prégabaline. Les usages de cocaïne sont plus rares, le produit étant couramment connoté négativement et sa consommation ainsi moins facile à assume.

> *« J'ai beaucoup ce discours-là en lien avec la PJJ, justement, avec les jeunes qui sont en justice, qui ont, à un moment donné, vendu dans le trafic et ils ont aucun problème pour la vente, vraiment pas de souci, mais, la consommer, jamais. »* (Intervenante en CSAPA, Grenoble)

L'entrée ou le maintien dans les activités de trafic peut être lié à des situations d'endettement, réelles ou fictives, en lien avec des consommations personnelles, avec la perte de produits (ou leur confiscation par la police) ou avec des dommages matériels.

> *« On a de plus en plus de charbonneurs qui nous disent qu'ils sont contraints de travailler à cause de dettes. Alors, très souvent, c'est «J'ai cassé une voiture de location.» Bon, c'est vrai, ils en cassent quand même beaucoup et, effectivement, derrière, il faut rembourser les réparations. Mais si c'est pas une voiture de loc, c'est les interventions de police, ou ils se sont fait péter le stock* […]*. Derrière, les gérants de réseau leur demandent de rembourser, donc* […] *de charbonner gratos pendant une semaine, pendant 15 jours, sur un point de deal.* […] *On est vraiment passé d'un système d'offres d'emploi «Cherche jobbeur, bien payé, bien rémunéré» à une espèce d'esclavagisme sur les points de deal. »* (Policier de la brigade des stupéfiants, est lyonnais)

Plusieurs informateurs (observateurs TREND, PJJ, forces de l'ordre) signalent la présence accrue de jeunes filles dans certains points de vente, entre autres dans le quartier du Tonkin, dans l'agglomération lyonnaise. Perçues comme moins exposées aux contrôles policiers, elles sont mobilisées pour des tâches variées, notamment la dissimulation de produits ou d'argent liquide, mais aussi pour des activités de collecte d'argent ou de ravitaillement des vendeurs. Dans l'agglomération grenobloise, la prévention spécialisée signale en outre la présence de jeunes filles occupant des fonctions de guetteuses ou participant à la dissimulation de produits.

Les observateurs signalent un turnover important des jeunes impliqués dans les activités de revente, avec des rotations fréquentes entre différents points de vente, parfois à l'échelle régionale. Des déplacements réguliers sont ainsi signalés entre plusieurs territoires (par exemple, de Vaulx-en-Velin à Oullins, de Saint-Martin-d'Hères à Fontaine, ou encore de Saint-Étienne au Puy-en-Velay). Une intervenante en CAARUD au Puy-en-Velay explique ainsi :

> *« On a quelques dealers sur le Puy, mais il y a énormément de jeunes qui viennent de Saint-Étienne. En fait, ils sont amenés au Puy en voiture, ils sont mis dans un Airbnb pour la journée et ils sont récupérés le soir. »* (Intervenante en CAARUD, Le Puy-en-Velay)

De plus, ces dynamiques de rotation sont observées dans plusieurs territoires concernés par le programme LIMITS (Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Villeurbanne, Valence, Grenoble). Elles constituent un facteur de complexification des interventions éducatives et de prévention, mais aussi policières et judiciaires, par exemple en limitant l'efficacité des interdictions de paraître[9].

Plusieurs observateurs signalent également le recours à des usagers en situation de grande précarité – jeunes ou plus âgés – pour assurer des fonctions de revente ou de stockage de produits. Ces situations sont rapportées dans plusieurs territoires de la région, par exemple dans la métropole lyonnaise et à Valence, et plus marginalement à Grenoble et à Saint-Étienne. Il s'agit d'emplois ponctuels et opportunistes, parfois à la journée, pour lesquels la rémunération peut associer argent et produits (100 à 150 € avec un gramme de cocaïne, par exemple). Les tâches confiées concernent la vente en rue et celle à domicile, y compris au sein de foyers d'hébergement, ainsi que le mentionne un intervenant en CAARUD à Valence :

9. Mesure permise par la loi narcotrafic, effective depuis juin 2025. Par la suite, plus d'une centaine ont été prononcées dans le Rhône, sur décision du préfet.

« Et on en a plusieurs comme ça qui nous disent avoir été recrutés par les réseaux pour travailler. […] *Lui, il nous a décrit assez bien comment ça fonctionnait, comment il se fait livrer le matin [dans son foyer] et reprendre la came et l'argent le soir. »* (Intervenant en CAARUD, Valence)

Certains observateurs signalent des situations de violence ou d'intimidation de la part des réseaux sur ces usagers-revendeurs s'ils sont soupçonnés d'avoir consommé du produit destiné à la vente ou s'ils en ont perdu une partie. Un usager fait ainsi part de son expérience :

« On m'a demandé si je voulais travailler un peu, je n'ai pas envie. Le premier jour, je me suis fait arrêter direct. Je me suis dit «Non, laisse tomber.» En fait, là-bas, ils [les réseaux] *font de la nuit, ils font travailler des consommateurs. C'est n'importe quoi. Ça dure trois jours. Ils* [les usagers-revendeurs] *ont fait n'importe quoi, ils ont fumé toute la C. Ça finit tout le temps comme ça, tu le recroises, il y en a un, il a un coquard et il travaille plus. Ils y passent tous. Je leur ai dit «Nique un 10 balles en entier, mais entame-les pas tous parce que tu vas te faire poncer.» Je leur ai dit 10 000 fois aux mecs, «Prends un* [sachet] *en entier, tu le diras ce soir à ton patron. Tu lui dis : 'J'en ai pris un, je l'ai fumé.' Mais ne fume pas dans tous les sachets, parce qu'au bout d'un moment, ça va se savoir et tu vas te faire taper dessus.» »* (Usager en grande précarité, à propos d'un point de vente à Villeurbanne)

Intensification des violences liées aux recompositions des réseaux

Une augmentation des tensions et des épisodes de violence associés aux activités de trafic est constatée en région, en particulier dans le cadre de conflits liés à la reprise de points de vente. Si certains sites font l'objet de transmissions négociées entre équipes, avec des montants variables selon leur rentabilité estimée, d'autres sont effectivement repris par la force.

Dans plusieurs agglomérations (Lyon, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand), la présence d'équipes associées à des réseaux marseillais est mise en lien avec ces tensions. À Clermont-Ferrand, notamment, des modes opératoires similaires à ceux observés précédemment à Lyon par l'OFAST sont décrits. Dans certains cas, ces équipes ne sont pas présentes localement, mais structurent l'activité à distance. *« Ils vont mettre en place des* [trafiquants] *locaux, qui vont mener cette activité pour eux* […] *Ils fournissent le produit et garantissent la sécurité. »* (Policier de l'OFAST)

Les tensions observées peuvent être interquartiers ou intraterritoriales, liées à des vols de produits, à des tentatives de reprise de points de vente ou à des conflits entre équipes concurrentes. Elles donnent lieu à des formes de violence variées : tirs[10] d'intimidation (en l'air ou en direction de logements et de commerces), incendies volontaires, jambisations[11], enlèvements et séquestrations – parfois pour des dettes de faible montant – ou encore homicides, parfois commis en plein jour ou accompagnés de mises en scène (plusieurs ont été recensés dans les régions lyonnaise, grenobloise et clermontoise). Des passants, habitants ou travailleurs sociaux peuvent être témoins directs de ces violences, et en décrivent envers des jeunes qu'ils accompagnent (menaces, agressions à l'arme blanche).

Les auteurs et les victimes sont majoritairement jeunes (20-30 ans). Certains faits impliquent des mineurs, parfois ayant moins de 15 ans. Un gendarme indique ainsi :

« On a eu, au dernier semestre, beaucoup d'enlèvements, séquestrations, pour des petits revendeurs qui étaient redevables de sommes avoisinant 500 €, 1 000 € envers leurs fournisseurs, et, là, ils n'hésitent pas à venir à deux, trois, et à les mettre à l'amende, c'est-à-dire on les enlève, on les séquestre, on les violente. […] *Quand on identifie toutes ces personnes-là, c'est des gens qui ont 18 ans, 20 ans, 21 ans. Et ils n'hésitent plus, maintenant, pour des sommes modiques, à passer un cap. Alors qu'on ne le voyait pas il y a trois, quatre ans. »* (Gendarme de la BDRIJ du Rhône)

Pour les actes les plus graves (meurtre ou tirs d'intimidation), deux types d'exécutants sont particulièrement évoqués : des jeunes recrutés hors région via les réseaux sociaux, et des ressortissants étrangers (parmi lesquels d'anciens militaires colombiens). Ces derniers sont parfois décrits comme des « prestataires » intervenant pour des missions ciblées.

10. Les armes sont ainsi systématiquement présentes dans les réseaux, à visée défensive ou offensive dans les conflits interéquipes : armes de poing et armes d'épaule de type kalachnikov, principalement. Les circuits d'approvisionnement incluraient, notamment, des flux en provenance d'Europe de l'Est, des cambriolages d'armureries en Suisse ainsi que des acquisitions facilitées via les réseaux sociaux.
11. Tir de balle visant la jambe de la victime, dans l'optique de créer des dommages corporels importants et visibles en évitant la létalité.

« [Ils sont en] zone d'attente nord-Espagne. Après, ils sont projetés sur la France. Ils peuvent y rester parfois un mois, deux mois, trois mois, jusqu'à ce qu'on leur donne un « go », que les armes soient mises à disposition par des équipes de Lyonnais. » (Policier de l'OFAST, Lyon)

Un gendarme de la section de recherches souligne que ces formes de recrutement à la prestation, sans lien direct avec les commanditaires, ne concernent pas uniquement les trafics de stupéfiants, mais s'inscrivent plus largement dans des modalités contemporaines d'organisation de la criminalité violente.

Dans d'autres territoires, y compris en métropole lyonnaise, les forces de l'ordre décrivent toutefois des situations plus localisées, liées à des conflits anciens ou interpersonnels. Ces derniers ne mobilisent pas d'équipes de trafiquants au-delà du territoire concerné.

« […] Des vieilles querelles et, souvent, c'est des petites embrouilles locales qui donnent lieu à des tirs ou à des actes d'intimidation. Tout ça, c'est clairement identifié, c'est du local et ça n'a pas de portée. On reste sur un modèle qui n'est pas du tout ni marseillais, ni grenoblois, ni même valentinois. » (Policier de la brigade des stupéfiants sud lyonnais)

Plusieurs acteurs de terrain rapportent des situations de violence visant des usagers, particulièrement les plus précaires et principalement, lorsqu'ils consomment à proximité immédiate des points de vente.

La rotation rapide des vendeurs, fréquemment extérieurs au quartier, peut contribuer à fragiliser les relations habituelles entre vendeurs et clientèle. Un usager en témoigne ainsi :

« Parce que ceux qui travaillent, ils ne savent même pas pour qui ils travaillent maintenant. Donc, ça peut plus partir en couille parce que tu n'as pas de lien du quartier. […] *Moi, je connais le patron du four X., les employés, maintenant, ils changent sans arrêt. Tu n'as pas le temps de sympathiser, de mettre une relation de confiance. C'est la jungle. Ça peut vite partir en couille.* […] *Et j'en ai vu des clients se faire… Tu as vu, lui, le coup de serpette dans la joue ? Pour rien. Pour rien. »* (Usager en grande précarité, 48 ans, Villeurbanne)

D'autres usagers décrivent une évolution des interactions avec certains vendeurs, perçus comme plus jeunes et moins expérimentés.

« Les dealers d'aujourd'hui sont beaucoup des enfants sans vraiment de maturité. Dans leur esprit, c'est un peu «Je suis le mafieux.» Donc, ils se permettent d'être très incorrects ou impolis avec certaines personnes, comparé à avant où ils avaient quand même des principes et des manières d'être devant les gens. Donc, oui, il y a plus de conflits, mais non, en soi, si tu dis rien, tu viens, tu prends ton truc et tu pars, il n'y a aucune raison qu'il y ait réellement de violence ou de prise à partie. » (Usager en grande précarité, 30 ans, Vénissieux)

« Pour moi, la principale différence [entre les fours]*, c'est la manière dont tu me traites* […]*. Je ne donne pas mon argent à des petits merdeux qui vont se prendre pour Pablo Escobar et qui vont te parler comme une merde… Ils ont changé de personnel, on va dire. C'est des gamins qui commencent à peine et qui se prennent pour des Scarface* […]*. Il y a beaucoup de consommateurs qui se font frapper physiquement* […]*. Soit* [parce qu'ils ont] *consommé un peu trop près du four* […]*. Soit* [parce qu'ils ont] *dérangé l'habitat* […]*. Parce que les fours sont très très à cheval là-dessus.* [Ils te disent quoi faire] *et dès que tu ne comprends pas, ça commence par : «Toi, casse-toi, oh !»* […] *On est des moins que rien, quoi. On est des merdes pour eux. »* (Usagère en grande précarité, 38 ans, Vénissieux)

À l'inverse, certains observateurs signalent que d'autres points de vente mettent en œuvre des stratégies visant à sécuriser la clientèle, notamment en périphérie des centres-villes. Ces pratiques peuvent participer à des logiques de fidélisation commerciale et de contrôle de l'environnement immédiat :

« Aujourd'hui, c'est un outil marketing […]*. Il y a un gros effort sur être accueillant, poli* […]*. Là-bas* [quand le point est ouvert]*, on peut poser la trottinette ou le vélo devant la tour, il ne bougera pas. Alors qu'au centre-ville, en deux minutes, c'est plié. »* (Usager, en situation d'emploi, 30 ans, Grenoble)

Tendances par produit : circulation et taux de pureté

Les données concernant la composition des produits présentées dans cette partie proviennent du laboratoire de police scientifique (LPS) portant sur les saisies en région (environ 1 200 analyses), du dispositif SINTES (55 collectes dans le cadre de la veille sanitaire), et du réseau Analyse ton prod' (ATP ; environ 850 collectes dans le cadre de la réduction des risques et des dommages). Les pourcentages sont exprimés en base pour l'héroïne, et en chlorhydrate pour la cocaïne et la kétamine, en rapport avec les formes sous lesquelles ces produits circulent en région. Par défaut, les résultats d'analyse de la MDMA/ecstasy et des amphétamines sont exprimés en base, ces dernières pouvant circuler sous diverses formes chimiques. En annexe 3, nous invitons à un point de vigilance sur l'interprétation de ces chiffres au regard du marché local des drogues.

Cannabis : produit majoritaire en volume saisi et diversification de l'offre

Le cannabis reste le produit le plus disponible dans la région. Il représente plus de 81 % des quantités saisies par les douanes, soit 7 981 kg. Une augmentation des saisies est également signalée par la gendarmerie dans le Rhône.

L'offre continue à se diversifier, notamment dans les agglomérations lyonnaise et grenobloise, où plusieurs qualités de résine sont proposées («shit mousseux », « 3 fois filtré », etc.), avec des prix indexés : entre 4 et 5 € et 40 à 50 € le gramme selon la qualité supposée et la concentration en THC (voir illustration 10).

Illustration 10. Capture d'écran d'un compte sur application proposant une grande diversité de cannabis, région lyonnaise

Copyright site TREND AURA

De nouveaux produits à base de THC sont plus fréquemment signalés, comme les sirops aromatisés (au goût citron meringué, fruit de la passion… pour environ 40 € les 100 ml), les cigarettes électroniques au THC (60-80 €, parfois vendues en points de vente fixes), les gummies (bonbons) et les cookies (plus rares) et plus ponctuellement des concentrés type BHO (huile extraite au butane). Les forces de l'ordre signalent aussi des importations d'herbe canadienne, ainsi qu'une production locale d'herbe en milieu rural par des usagers-revendeurs.

Les teneurs en THC des produits analysés sont toujours importantes. Le LPS indique une médiane à 30,7 % et une maximale à 61 % pour la résine, et une médiane de 14,8 % et une maximale à 25,6 % pour l'herbe. Les résines collectées dans le cadre de SINTES sont dosées entre 31 et 42 %, et les herbes entre 15 et 18 %.

Diffusion des cannabinoïdes de synthèse et d'hémisynthèse

Adultérations dans le cannabis de rue et les produits CBD

Plusieurs cas d'adultération par des cannabinoïdes de synthèse ont été signalés grâce aux dispositifs ATP et SINTES dans des échantillons de cannabis achetés sur le marché de rue en région lyonnaise, dont l'un présenté sous la dénomination zamal12. Les substances identifiées incluent le 5F-MDMB-PINACA, à plusieurs reprises le MDMB-4en-PINACA, ainsi que l'ADB-BUTINACA, et sont associées à des effets indésirables parfois importants. De jeunes usagers sont particulièrement concernés.

12. La dénomination *zamal* est traditionnellement celle de l'herbe de cannabis qui pousse sur l'île de La Réunion, et de concentration beaucoup plus faible en THC que les herbes du marché hexagonal.

Certains d'entre eux peuvent avoir un usage volontaire du produit pour autant que les effets restent maîtrisables.

> *« J'ai beaucoup de jeunes* [qui en ont consommé]*, mais qui ne durent pas parce que ça les fait flipper. Ils s'attendent à avoir du cannabis et ils n'ont pas du tout les effets du cannabis. Par contre, j'ai aussi quelques suivis où c'est chaud avec le zamal. C'est quotidien. Quand ils font une entrée avec le zamal et qu'ils n'ont pas les délires paranos ou les troubles délirants avec hospit. Après, presque tous, ils ont fait une hospit. »* (Intervenant en CSAPA, Vénissieux)

Des adultérations ont également été identifiées dans des herbes de CBD achetées en boutique : MDMB-4en-PINACA, EDMB-4en-PINACA, MDMB-PINACA, 5F-ADB, MDMB-FUBINACA et delta-8-THC. Un cannabinoïde hémisynthétique a aussi été détecté : le H4-CBD.

Les effets indésirables rapportés incluent entre autres : montée très rapide ; tachycardie ; impossibilité de se lever, de bouger et de parler ; nausées ; fatigue intense ; vertiges persistant plusieurs jours ; faiblesse musculaire des jambes ; ralentissement psychomoteur prolongé ; altérations perceptives importantes (dont visuelle, difficultés d'évaluation des distances…) ; somnolence marquée ; perte d'équilibre ; vomissements ; craving important ; et, pour les plus graves, convulsions et coma.

Par ailleurs, des cannabinoïdes de synthèse et des cannabinoïdes hémisynthétiques ont aussi été identifiés dans des produits saisis par les forces de l'ordre dans le Rhône et dans le Puy-de-Dôme (MDMB-4en-PINACA, MDMB-PINACA, MDMB-INACA, HHC, D9-THCP acétate), en Isère (THCP, HHCP acétate, HHCP) et en Haute-Savoie (EDMB-4en-PINACA).

Diffusion via des e-liquides associés à des conséquences sanitaires chez les jeunes usagers

Des e-liquides dénommés Pète ton crâne (PTC), Buddha blue ou Spleen, suspectés de contenir ou contenant des cannabinoïdes de synthèse, sont signalés à de nombreuses reprises en région (Isère, Ardèche, Rhône, Puy-de-Dôme, Cantal) et associés à de multiples cas d'intoxication.

Ce phénomène concerne principalement un public jeune, repéré en milieu scolaire, en foyers de l'ASE et par divers intervenants sociaux (missions locales, éducateurs de prévention spécialisée). Ces produits sont décrits comme particulièrement attractifs : faible coût (environ une dizaine d'euros la fiole), discrétion d'usage (cigarette électronique autorisée dans certains établissements, absence d'odeur), disponibilité via les réseaux sociaux (ainsi que dans au moins un point de deal identifié à Grenoble) et sont parfois vendus directement au sein des établissements scolaires par des jeunes qui y sont scolarisés.

Une partie de ces jeunes ne consomment pas de cannabis, l'entrée dans les usages se faisant plutôt au travers de la cigarette électronique dont la pratique est déjà installée. À l'inverse, les services de la PJJ décrivent également des trajectoires de substitution depuis le cannabis vers ces produits, *« pour des raisons financières et pour des raisons d'intensité des effets, aussi. Ou vraiment ils disent que ça leur éteint le cerveau et c'est vraiment ce qu'ils viennent chercher : arrêter de penser. »* (Éducatrice à la PJJ, Grenoble)

Plusieurs professionnels rapportent une grande difficulté d'intervention face à ces usages, notamment en raison de la puissance des produits et des effets observés.

> *« En foyer ASE et à la PJJ, ou même s'il n'y a pas d'accident, ils disent que les jeunes, ils sont tellement déconnectés qu'en fait, ils n'arrivent plus à avoir de prise avec eux. Autant avec le cannabis, ils arrivent à maintenir des échanges* […]. *Là, apparemment, c'est plus compliqué. »* (Intervenante en CSAPA, Grenoble)

Une augmentation des demandes en CJC autour de ces consommations est signalée, y compris à l'initiative des jeunes eux-mêmes : *« Ils s'alertent sur les symptômes de sevrage assez violents, qui durent plusieurs jours avec des vomissements, et ça les inquiète pas mal. »* (Intervenante en CJC, Grenoble)

Une méconnaissance des produits est fréquemment rapportée, en particulier chez les jeunes sans expérience préalable du cannabis qui se font surprendre par l'intensité des effets. Cela est d'autant plus le cas lorsque les jeunes ne sont pas prévenus en amont de cette composition, pratiques plusieurs fois rapportées dans des établissements scolaires ou aux abords. Un intervenant en prévention spécialisée témoigne ainsi :

> *« C'est-à-dire qu'on charge à mort une cigarette électronique, on fait fumer les jeunes sans qu'ils sachent ce qu'ils consomment. Et puis, là, on a des jeunes qui partent dans des bad trips et des décompensations et ça finit à l'hosto, quoi. En train de pleurer sans savoir pourquoi ils pleurent. »* (Intervenant en prévention spécialisée, Grenoble)

De nombreux cas d'hospitalisation ont été rapportés par des professionnels interrogés, qui peuvent concerner des cas sporadiques d'intoxication ou des prises en charge à la suite d'usages prolongés. Une professionnelle d'ELSA en milieu rural mentionne par exemple le cas d'un *« jeune de 17 ans, déscolarisé, qui a consommé du PTC pendant quatre mois.* […] *Il fait état d'anxiété et de mal-être : douleurs abdominales, perte d'appétit et insomnie.* […] *Il achetait le PTC sur Snapchat® et il fumait toute la journée à raison d'une taff toutes les heures. Il ne fumait pas de cannabis ni n'était très porté sur l'alcool. »*

Plus d'une quarantaine de cas d'intoxication ont été rapportés par le CEIP de Grenoble, majoritairement en Isère (un en Haute-Savoie), liée au vapotage de 5F-ADB (ou 5F-MDMB-PINACA), parfois associé au MDMB-FUBINACA ou au MDMB-BUTINACA. Les deux tiers concernaient des garçons âgés de 13 à 18 ans. Des symptômes neuropsychiatriques (agitation, malaise, confusion, convulsions, hallucinations, bad trip, troubles de la conscience), ainsi que des vomissements, douleurs thoraciques et palpitations ont été observés. À Lyon, douze cas, ont été signalés dont deux graves ayant nécessité une prise en charge en soins intensifs. Un cas à Clermont-Ferrand impliquant du 4F-MDMB-PINACA a entraîné une hospitalisation de trois semaines, avec persistance d'éléments psychotiques.

Au-delà des publics jeunes, plusieurs situations de consommation à l'insu des personnes sont rapportées, notamment via des propositions par des inconnus dans l'espace public, sans que l'intention de ces derniers de profiter de la situation ne soit nécessairement établie. Cela peut également concerner la forme joint, avec de l'herbe adultérée aux cannabinoïdes de synthèse. Une intervenante en CAARUD à Saint-Étienne rapporte le témoignage d'usagers :

> *« Ils ont pris un KO technique en dix secondes. Ils nous ont décrit : jambes coupées, plus pouvoir bouger, pas possible de sortir son téléphone, vision brouillée, vraiment couchés au sol. Ils étaient devant le bar, et ils avaient un troisième copain qui était sobre, donc il a pu un peu gérer et, surtout, checker que celui qui a fait tourner le joint ne les dépouille pas, parce que c'était l'idée. »* (Intervenante en CAARUD, Saint-Étienne)

Cocaïne : diffusion accrue, baisse des prix et niveaux de pureté élevés

La cocaïne est le produit dont la disponibilité augmente le plus dans la région. L'ensemble des services d'application de la loi signalent une hausse des saisies et des volumes, parfois très importante (plusieurs dizaines de kilos). Les saisies réalisées par les douanes connaissent une progression particulièrement marquée : 1 056 kg en 2025 contre 203 kg en 2024 et 76 kg en 2023, avec une répartition relativement homogène sur l'ensemble du territoire régional.

Cette disponibilité croissante s'accompagne d'une baisse du prix à différents niveaux de la chaîne de distribution. Les observateurs signalent des prix de gros compris entre 15 000 et 18 000 € le kilo après passage de la frontière (environ 11 000 € à Madrid), pour atteindre 20 000 à 22 000 € à la revente au kilo en région. Les quantités intermédiaires (100 g) se négocient autour de 2 000 à 2 500 €.

Au détail, dans les principales villes (Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Chambéry, Valence), mais aussi dans des territoires plus ruraux (Ardèche, Montluçon, Le Puy-en-Velay), le prix du gramme

Illustration 11. Abords d'un point de vente à Vénissieux

Copyright site TREND AURA

s'établit fréquemment à 40 € (voir illustration 11). Ailleurs, il se situe généralement entre 50 et 60 €, tandis qu'il peut atteindre 70 à 80 € en contexte festif.

Les petits conditionnements (10 ou 20 €, plus rarement 5 €) se généralisent dans la plupart des villes de la région, notamment dans les points de vente fixes (voir illustration 12), en *meet up*, et parfois même via la livraison. Ces unités correspondent habituellement à des quantités annoncées de 0,2 à 0,25 g. Certains points de vente (à Villeurbanne et à Grenoble) ne proposent plus de grammes entiers, mais seulement ces petits conditionnements.

Le marché du crack (cocaïne déjà basée) reste très marginal et sporadique. Des professionnels de quelques villes (Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bourg-en-Bresse, Vichy) rapportent avoir entendu occasionnellement des usagers indiquer s'être fournis de la cocaïne sous cette forme, mais sans plus de précisions.

Les analyses indiquent des taux de pureté particulièrement élevés et toujours en augmentation : une moyenne à 82 % pour le LPS ; les 4/5e des échantillons du dispositif ATP (sur 180) sont compris entre 74 et 87 % (minimum 26 %, maximum 90 %), et entre 63 % et 97 % pour les échantillons collectés par SINTES. Les échantillons de cocaïne non adultérée sont fréquents : 77 % des échantillons analysés par ATP et 63 % des saisies analysées par le LPS. Lorsque des coupes sont identifiées, les principales substances sont la phénacétine (souvent associée à la caféine), la procaïne, la caféine, le paracétamol, la lidocaïne, les amphétamines.

Illustration12. Capture d'écran d'un compte sur application, Vénissieux

Copyright site TREND AURA

Quelques cas d'arnaques ont été identifiés : à la place de la cocaïne de la 2-MMC, des amphétamines, de la MDMA, de la pseudo-éphédrine, ou encore l'absence de tout produit psychoactif et parfois du paracétamol seul.

Plusieurs collectes SINTES de cocaïne fortement dosée ont donné lieu à des signalements d'effets indésirables : tachycardie, céphalées, douleurs abdominales, irritabilité, hallucinations, troubles visuels, hypertension artérielle, convulsions, épilepsie, nécroses aux points d'injection ou épisodes paranoïdes. Plusieurs professionnels signalent par ailleurs que beaucoup d'usagers attribuent ces effets à des coupes supposées aux amphétamines plutôt qu'à la forte pureté du produit : *« Ils ont du mal à se dire que c'est la puissance de la coke qui fait qu'ils ont le cœur qui tape, qu'ils ont mal à la tête, que ça leur brasse un peu le ventre. »* (Intervenante en CAARUD, Annecy).

Héroïne : maintien de la disponibilité malgré une visibilité réduite en points de vente fixes

L'héroïne reste disponible dans la région. Les saisies sont régulières et les douanes en ont réalisé d'importantes en 2025 (11,1 kg contre 3 kg en 2024). Toutefois, l'héroïne apparaît moins visible en points de vente fixes que la cocaïne. Elle demeure fortement présente dans certains secteurs, comme Vaulx-en-Velin et la Drôme, et reste disponible dans l'agglomération grenobloise. Les réseaux albanais, historiquement associés à l'héroïne, sont moins visibles, hors zones transfrontalières où les ventes en forêt sont encore évoquées ponctuellement. Parfois, des ventes de produits de coupe prêts à l'emploi (mélange de caféine et de paracétamol) sont aussi mentionnées dans ces réseaux (150 à 200 € les 100 g).

Le prix au détail de l'héroïne est généralement mentionné autour de 20 € le gramme, mais peut varier en fonction des qualités proposées (10 à 60 €). Des demi-grammes sont également signalés à 10 €, ou 20 € pour les qualités supérieures. En Auvergne, les prix apparaissent plus élevés (30 € à Clermont-Ferrand, 40 € à Aurillac).

La livraison à domicile et les ventes en appartement sont régulièrement mentionnées. Sur certaines applications, des propositions d'héroïne blanche (parfois sous l'appellation « H4 ») sont proposées, pour un prix plus élevé (80-90 € le gramme). Des produits de plus grande qualité sous les dénominations black tar ou korros sont aussi évoqués (environ 60 € le gramme).

Les taux de pureté sont très variables : le LPS note une médiane à 12 % et une maximale à 53 % ; le dispositif ATP a collecté des échantillons entre 1 % et 60 % (les échantillons au-dessus de 40 % étant systématiquement vendus plus cher) ; et SINTES entre 9 % à 44 %, ainsi qu'un échantillon d'héroïne blanche dosé à 86 %.

Les coupes identifiées sont quasi systématiquement constituées de caféine et de paracétamol. Des alcaloïdes résiduels (noscapine, papavérine, 6-MAM) sont fréquemment identifiés. Les forts taux de noscapine (parfois supérieurs à 50 %) de certains échantillons conduisent à interroger le procédé de fabrication, de conservation ou d'adultération du produit (avec des hypothèses quant à la conversion des alcaloïdes dans le temps (dégradation de la morphine donc surconcentration d'autres alcaloïdes dont la noscapine), l'ajout de noscapine conservée initialement en produit non cible, etc.).

MDMA/ecstasy : baisse des prix et ecstasy majoritaire

La MDMA circule principalement sous forme de comprimés d'ecstasy, vendus au détail de 8 à 10 €. Son prix est fortement dégressif en fonction des quantités achetées (150 € les 100 comprimés, par exemple) au moyen de comptes sur applications. Il est courant que des comprimés d'ecstasy soient offerts pour l'achat de cocaïne. Le prix de la poudre ou des cristaux de MDMA est en baisse, de 20 à 40 € le gramme, désormais, contre 40 à 60 € par le passé.

Illustration 13. Comprimés d'ecstasy

Copyright site TREND AURA

Les taux de MDMA observés varient fortement. Les produits saisis et analysés par le LPS ont une teneur médiane à 31 % pour les comprimés et 78 % pour les poudres. Les comprimés d'ecstasy collectés dans le cadre du dispositif ATP (une centaine) ont une teneur en principe actif comprise entre 30 et 80 %, et plusieurs arnaques ont été identifiées (une dizaine) : à la place de la MDMA de la 2-MMC dans la moitié des cas, mais aussi de la 4-MMC, de la 3-CMC, du 2C-B, de la kétamine, du 5-MAPB.

Kétamine : diffusion accrue et baisse marquée des prix

La disponibilité de la kétamine continue de croître, tandis que son prix diminue : 20 € le gramme en moyenne, et fréquemment 10 €, voire moins pour des achats de plusieurs dizaines de grammes. La vente au demi-gramme est également rapportée.

La kétamine est vendue principalement par le biais de la livraison, y compris postale, et très rarement dans certains points de vente fixes (identifiés à Grenoble et à Villeurbanne). La plupart des services de police notent une augmentation des saisies, principalement réalisées sur des livreurs.

Plusieurs formes circulent : poudre, paillettes, rock (perçue comme potentiellement moins coupée), et de rares cas de vente en cigarette électronique ont été rapportés.

Les taux de pureté sont élevés : 80-90 % dans la majorité des échantillons collectés par les dispositifs ATP et SINTES (27 échantillons dosés sur 115), avec une minimale à 48 % et une maximale à 99 %. Seulement deux échantillons coupés ont été identifiés (avec du lévamisole ou de la diphénhydramine). Deux arnaques concernaient de la deschlorokétamine et de la MDMA.

Cathinones : poursuite de la diffusion, incertitudes sur les molécules en circulation

Les cathinones connaissent une diffusion croissante, confirmée par l'augmentation des saisies douanières et de police. La 3-MMC est la cathinone principalement annoncée à la vente, particulièrement présente sur les applications, ainsi que dans certains points de vente fixes grenoblois. La NEP (N-ethylpentedrone) et la 4-MMC sont également proposées sur certains canaux. Les prix observés sont compris entre 20 et

40 € le gramme, avec des tarifs dégressifs (80 € les 10 grammes, par exemple).

L'incertitude quant aux molécules réellement présentes dans les produits achetés perdure depuis les différents Dutch ban (voir rapports 2023 et 2024), classement stupéfiant des cathinones aux Pays-Bas. La plupart des usagers indiquent acheter un produit présenté sous l'appellation « 3 », parfois 3-MMC (voir parties Espaces festifs et chemsex). Cependant, les analyses ATP montrent que 80 % des analyses (sur 120) de produits vendus comme 3-MMC révèlent qu'il s'agit, en réalité, de la 2-MMC, d'autres arnaques ayant aussi ont été observées : alpha-PiHP, 4-MMC, NEP, alpha-PCyP, cocaïne, MDMA, MDPHP, absence de substance active. Certains canaux proposent de rembourser les clients qui leur feraient part d'un résultat d'analyse non concordant avec la description du produit acheté.

D'autres cathinones sont achetées par des usagers sans toujours correspondre à la molécule annoncée. Ainsi, les analyses réalisées par SINTES et ATP indiquent que sur les treize échantillons de 2-MMC collectés, onze sont conformes, avec des taux de pureté néanmoins variés (dosés entre 50 et 83 %) et deux sont en réalité composés de 4-MMC ou de MDPHP. Sur les six échantillons de 3-CMC collectés, trois se sont révélés être de la 2-MMC. Les cinq échantillons de 4-MMC étaient quant à eux conformes.

Il faut ainsi noter que sur l'ensemble des analyses menées par ATP (environ 850), de la 2-MMC a été trouvée en adultération de plusieurs produits : cocaïne, 3-MMC, 3-CMC, MDMA.

Médicaments : maintien de la prégabaline en vente de rue, discrétion des autres molécules

La prégabaline (Lyrica®) reste implantée dans certains marchés de rue, notamment dans le quartier de La Guillotière, à Lyon, et quelques autres points plus discrets à Villeurbanne, à Annemasse et plus récemment à Grenoble. Elle est vendue 2 à 3 € la gélule, souvent par les mêmes réseaux que les cigarettes de contrebande. De la prégabaline en provenance d'autres pays a également été observée en marché de rue à Lyon, de marques Brieka (grecque), Gerica (turque), Dr Reddys (indienne), et un générique italien. La vente de prégabaline au travers d'applications est aussi constatée, dans la majeure partie des cas sur des comptes qui proposent également des médicaments benzodiazépines et opioïdes.

Le clonazépam (Rivotril®) est plus marginalement signalé à Lyon en marché de rue, pour 2 à 3 € le comprimé également.

La buprénorphine (Subutex®) reste associée à un lieu de vente relativement stable à Lyon, en presqu'île, pour 3 à 5 € le comprimé de 8 mg et 15-20 € la boîte de 7. Ailleurs, il ne s'agit que de ventes occasionnelles par des usagers qui monnayent une partie de leur traitement, tout comme pour la méthadone ou le sulfate de morphine (Skenan®). Ces produits ne s'achètent plus qu'à l'unité (5 à 10 € la gélule ou la fiole), dans les villes de taille importante (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Annecy, Annemasse).

Autres substances disponibles via la livraison ou des réseaux privés

Plusieurs autres substances ne font pas l'objet de marché de rue, mais sont proposées en livraison par les comptes sur applications : des amphétamines (formes sèche, humide et parfois en pilules) ; du LSD (dont les saisies augmentent) sous formes de buvard ou de fioles ; du 2C-B ; de la DMT et de la changa (substance hallucinogène), parfois sous forme de vape ; de la méthamphétamine (de plus en plus présente à des prix de plus en plus bas, régulièrement observée à moins de 100 € le gramme), de la mescaline, du GBL et des champignons hallucinogènes.

Du tucibi (également appelé « cocaïne rose » ou « pink ») a encore été identifié cette année, et deux analyses ont confirmé sa composition habituelle : mélange de kétamine et de MDMA (un échantillon à 56 % de kétamine et 15 % de MDMA, et l'autre à 59 % et 16 %). Des poudres présentées sous l'appellation magic blue ou blue light ont aussi été identifiées, et les quelques échantillons analysés ont révélé une composition similaire au tucibi avec le mélange MDMA-kétamine, avec, pour certaines du 2C-B en plus.

Enfin, plusieurs services de police et des douanes signalent la circulation de miels érectiles contenant du sildénafil (principe actif du Viagra®) ou du tadalafil (Cialis®), avec des saisies recensées en supérettes (31 affaires).

Synthèse de prix des principales drogues à Lyon et à Grenoble en 2025

Produits		Prix en euros pour 1 gramme (sauf mention contraire)	Commentaires
Cannabis	Herbe	Prix courant : 10 Prix bas : 6 Prix haut : 12	Prix selon la qualité, constants quels que soient les réseaux et les secteurs géographiques
	Résine	Prix courant Entrée de gamme : 4-5 Haut de gamme : 10-20	Deux qualités principales proposées dans la plupart des réseaux : mousseux/jaune (entrée de gamme) et frozen ou filtré
	Produits concentrés (*BHO*, *wax*, *moonrock*…)	30-50	Disponibilité via les comptes sur applications et en livraison, plus marginalement en points de vente fixes
Cocaïne		Prix courants : ■ en livraison ou en point de vente fixe : 40-50 ■ en espace festif : 50-70	Écarts selon les contextes d'achat (50, voire 40 € dans certains points de vente, 60 à 80 € lors d'évènements festifs, jusqu'à 120 € en stations de ski) Vente au demi-gramme : 30 € et au prix (10/20 €)
MDMA/ecstasy	Comprimé	8-10	Réduction si achat de plusieurs unités
	Poudre	30-40	Variation du prix selon les réseaux
Amphétamine		15-20	Vente en contexte festif, rarement en livraison
Kétamine		Prix courant : 15-20 Prix bas : 10	Baisse du prix et disponibilité croissante en livraison
3-MMC		20-50	Variabilité du prix en fonction du contexte d'achat (espace festif, livraison)
LSD		8-10 (buvard ou goutte)	Prix constant Réduction si achat de plusieurs unités.
Héroïne		Prix courant : 20-30 Prix haut : 50-60 (qualité supérieure) Prix bas : 10 €	Uniquement héroïne brune Réseaux albanais avec ventes de zip (5 g) à 80, 100 €, vente « mezzo » (2,5 g) Vente au prix répandue (10, 20, 50 €)
Médicaments opioïdes	Méthadone	Prix courant : 5-10 (fiole de 40-60 mg)	Ventes de gélules et de sirops
	Sulfate de morphine (Skenan®)	Prix courant : 5-10 (gélule de 200 mg)	Très peu de ventes observées depuis 2019
	BHD (Subutex®)	Prix courant : 3-5 (comprimé de 8 mg)	Marché restreint
Autres médicaments psychotropes	Prégabaline (Lyrica®)	2-3 (gélule de 300 mg)	Marché restreint
	Benzodiazépines	1-2 (le comprimé)	Principalement Valium® et Seresta®

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE

Espaces de consommation dans la ville : déplacement et recomposition

Depuis plusieurs années, les espaces de vie, d'achat et de consommation des usagers en grande précarité se déplacent progressivement du centre-ville de Lyon vers sa périphérie, notamment à Villeurbanne et à Vénissieux. Ailleurs en région, ce phénomène est également constaté ; des espaces de vente et de consommation se multiplient dans les communes limitrophes des grandes Villes (Grenoble, Valence). Ces déplacements s'inscrivent dans un contexte de pression policière accrue dans certains secteurs, de fermeture ou de sécurisation de lieux (pose de barrières, recours à des sociétés de sécurité privées) et de relocalisation des points de vente (voir partie consacrée aux marchés).

La presqu'île de Lyon n'apparaît ainsi plus comme un espace structurant des scènes de consommation et de vie des usagers précaires, contrairement à ce qui était observé jusqu'au début de la décennie. La mendicité reste présente, mais les campements sont devenus rares et sont régulièrement évacués. Ils se situent principalement dans des espaces particulièrement inhospitaliers (sous des axes routiers : forte circulation et dangers associés, bruit, pollution). À La Guillotière, quelques places constituent toujours des espaces de consommation en journée ; quelques halls d'immeubles et squats sont investis, mais les campements visibles restent limités. À la Part-dieu, la fin des travaux de la gare a reconfiguré l'usage des espaces, les campements s'étant installés plus loin. Des consommations sont néanmoins toujours visibles aux abords de la gare (préaux, trémies, tunnels, avancées de garages). Dans d'autres quartiers (Vaise, Gerland, Vieux Lyon, Oullins), des consommations sont signalées, mais apparaissent moins visibles pour les équipes des maraudes sociales. Toutefois, certaines pharmacies continuent de distribuer du matériel de réduction des risques et des dommages en quantité importante dans ces secteurs.

Villeurbanne figure désormais comme un territoire central d'observation des équipes de CAARUD et de maraudes, où le plus grand nombre d'usagers est rencontré, y compris les plus jeunes. La fréquentation importante de certains secteurs a ainsi conduit plusieurs pharmacies à suspendre la vente de Stéribox (kit de matériel stérile destiné à réduire les risques sanitaires), se déclarant débordées par la demande. De Charpennes à Laurent-Bonnevay, en passant par le Tonkin, les Gratte-Ciel, Flachet et Cusset, les ventes de cocaïne en petite quantité (voir partie trafic) participent à ce phénomène, le produit étant largement consommé par les usagers en grande précarité (voir plus bas). Le CSAPA implanté à Charpennes indique ainsi distribuer un très grand nombre de pipes à crack auprès de plus de 200 personnes, qui ne sont, par ailleurs, pas suivies par la structure. Le territoire est proche de Vaulx-en-Velin, où les lieux de vente d'héroïne se maintiennent. Un intervenant en CAARUD et observateur TREND décrit ainsi un lieu de vente et de consommation de cocaïne à Villeurbanne :

> *« Depuis juin, le four vend des 5 € de cocaïne, ce qui a amené encore plus de monde. En septembre, le parc a fermé la nuit, ce qui a déplacé le four sur le parking du Casino même. Maintenant, il y a en continu entre 5 et 10 personnes. C'est un lieu de vie, de manche, d'achat et de conso. De nombreuses personnes extérieures passent et restent* […]. *Une sorte de collectif de consommation se crée, partageant un même espace* […]. *Les personnes viennent pour partager un moment, un espace de sociabilité au-delà de la consommation* […]. *L'originalité se situe dans la diversité des personnes présentes par rapport à ce qu'on a pu connaître à d'autres endroits de la ville. »* (Intervenant en CAARUD à Lyon et observateur TREND)

Ces espaces sont fréquentés également par des usagers qui ne sont pas connus des accueils collectifs des CAARUD. Certains sont parfois plus insérés – ouvriers du bâtiment au sortir du travail –, d'autres particulièrement précarisés : Géorgiens récemment arrivés en France (voir plus bas) qui vivent et consomment dans des voitures, jeunes femmes semblant avoir une activité prostitutionnelle, personnes très éloignées de tout service d'accompagnement social.

Les espaces de manche, d'achat, de consommation et de vie restent fortement dépendants de la présence policière, de la disponibilité des produits et des dynamiques locales propres à chaque quartier. Les consommations ont lieu dans des espaces variés (rue, toilettes publiques, sanitaires d'établissements, parkings, entrées d'immeubles, locaux techniques…). Certaines personnes dorment dans des allées, sous des trémies ou dans des espaces abrités improvisés. Les lieux de manche se situent principalement devant des supérettes, des supermarchés ou des établissements bancaires.

À Vénissieux, la situation apparaît comparable à celle observée à Villeurbanne, bien que quantitativement moins importante. Les travailleurs sociaux et les usagers rapportent toutefois une visibilité croissante des consommations dans l'espace public depuis plusieurs années, notamment dans les quartiers de Beauvisage et de La Borelle. L'offre pérenne de produits, à commencer par la cocaïne, amène certains usagers à s'installer durablement dans ces quartiers.

Dans ces secteurs les plus fréquentés (6e arrondissement de Lyon, Villeurbanne et Vénissieux), la présence de matériel de consommation dans l'espace public reste importante (voir illustrations 14 et 15).

Illustration 14. Scène de consommation, Villeurbanne

Copyright site TREND AURA

Illustration 15. Scène de consommation, Villeurbanne

Copyright site TREND AURA

La présence de seringues, de pipes à crack et, parfois aussi, de bonbonnes de protoxyde d'azote est observée. Le 6e arrondissement de Lyon est ainsi toujours celui où le plus de seringues sont ramassées dans les toilettes publiques. De nombreuses traces de basage de cocaïne y sont également observées. Les consommations sont parfois très visibles. Un intervenant en CAARUD témoigne ainsi :

> *« On a pu assister plusieurs fois à des personnes qui basent directement sur la place, à côté par exemple d'un bar très fréquenté, et qui consomment directement* […]. *Quelques endroits font office de salle de consommation à ciel ouvert* […]. *Les personnes sont à peine cachées parce qu'elles sont assises par terre mais vraiment juste sous les fenêtres de la médiathèque* […]. *».* (Intervenant en CAARUD, Lyon, et observateur TREND)

Ces consommations ostensibles font l'objet de conflits avec les riverains, les forces de l'ordre, mais aussi avec les revendeurs lorsque celles-ci ont lieu à proximité directe de points de vente dans certains quartiers. Les consommations par injection restent davantage exposées au rejet social, tandis que le basage et le fait de fumer apparaissent plus discrets et parfois mieux tolérés dans l'espace public. À Villeurbanne, les tensions restent relativement limitées, notamment du fait de la forte fréquentation du centre-ville, qui rend les usages plus diffus. À Vaulx-en-Velin, a contrario, les consommations sont beaucoup plus repérées. Elles font l'objet d'un plus fort rejet du fait de la nature du produit lorsqu'il s'agit d'héroïne et en raison de l'histoire de la commune de Vaulx-en-Velin au regard de l'épidémie de sida et des overdoses dans les années 80 et 90, qui ont fortement marqué le quartier (voir rapports TREND précédents).

Une petite économie circulaire est observée sur ces scènes de consommation réunissant plusieurs personnes, avec du dépannage de produit, de briquet ou d'ammoniaque (parfois en échange de produit), et avec une cohabitation minimale avec les vendeurs. Un intervenant en CAARUD et observateur TREND témoigne ainsi :

> *« On arrive au parking du Casino, des hommes sont présents, encapuchés pour certains, cagoulé pour un autre* […]. *Les clients défilent et* [un jeune homme qui doit avoir 15-16 ans] *les emmène entre les voitures pour les servir* […]. *Certains commencent à se poser au fond du parking pour fumer* […]. *Tout le monde base et fume autour de nous* […]. *Un usager vient récupérer du matériel, nous signale qu'il achète parfois des pipes à 10 € le week-end* […]. *Un autre nous demande si nous ne vendons pas de la méthadone* […]. *Une usagère prête de l'ammoniaque à un autre contre un bout de fume, tout en nous signalant qu'elle vend l'ammoniaque parfois 2 € la dose.* […] *On ramasse une seringue au sol. »* (Intervenant en CAARUD, Lyon, et observateur TREND)

Profils spécifiques d'usagers en grande précarité

La majorité des personnes usagères de drogues vivant en situation de grande précarité sont des hommes âgés de 25 à 50 ans. Ils sont sans logement stable (ils dorment dans la rue, des halls d'immeubles, des tentes, des véhicules, des cabanes, des squats, en hébergement d'urgence) et disposent de ressources issues des minima sociaux ou de la mendicité. Celles-ci sont parfois complétées par des activités informelles (revente de substances ou d'objets), du travail saisonnier, des contrats courts ou des emplois en structures d'insertion. Des profils spécifiques sont toujours signalés dans les villes de la région, entre autres des jeunes particulièrement vulnérables et des personnes en situation d'exil. Les problématiques de santé mentale sont par ailleurs transverses aux différents profils des personnes rencontrées et sont de plus en plus importantes.

Des profils jeunes particulièrement vulnérables

La présence de jeunes usagers (moins de 25 ans, dont des mineurs) en situation de grande précarité est observée depuis plusieurs décennies à Lyon, au départ principalement de manière saisonnière durant la période estivale. Depuis quelques années, leur présence dans la ville est régulière pendant l'année, ces jeunes étant confrontés à l'absence de solution d'hébergement et d'emploi de manière permanente. La situation est semblable à Grenoble, même si le nombre de jeunes concernés paraît moins important qu'à Lyon.

Dans d'autres départements, des CAARUD mentionnent également une génération d'enfants d'usagers connus du service de longue date, qu'ils ont parfois vu naître. Ces derniers sont depuis devenus de jeunes adultes et fréquentent désormais aussi les accueils collectifs du CAARUD, étant de la même manière consommateurs de produits et en situation de précarité.

À Lyon, une part importante de ces jeunes sont passés par l'ASE (ou sont toujours pris en charge et sont alors rencontrés en situation de fugue), et/ou par des établissements du champ du handicap (ITEP ou IME). Ils vivent dans des campements, des cabanes de fortune, des installations isolées en périphérie du centre-ville. Leurs ressources reposent essentiellement sur la mendicité, le Revenu de solidarité jeune (RSJ), l'Allocation adulte handicapé (AAH) ou le dispositif TAPAJ. Ils consomment de la cocaïne basée, du cannabis, de la kétamine, du protoxyde d'azote, et plus rarement de la prégabaline.

Les professionnels décrivent des situations d'isolement important, notamment en comparaison avec Allocation adulte handicapéles dynamiques collectives observées avant la période des confinements liés à la Covid-19. Les jeunes sont plus souvent esseulés et les pratiques de solidarité inhérentes au groupe sont moins fréquemment rapportées. Toutefois, des regroupements ponctuels persistent autour des pratiques de consommation. Les jeunes ne vivent pas nécessairement ensemble, mais se réunissent pour acheter du produit et consommer ensemble, y compris dans les lieux de vie individuels. Une intervenante rapporte ainsi :

> *«* [Ce ne sont] *pas des gros groupes, mais des petits groupes en fonction des quartiers où ils sont.* […] *Je pense à un jeune qui paraît très isolé, très à la marge. J'ai passé une matinée au café avec lui, et en fait tout le monde vient le voir autour de la conso, soit pour récupérer du matos, soit pour les sous pour aller acheter, soit pour préparer et fumer avec lui* […]. *Ce ne sont pas forcément des jeunes, c'est des consommateurs du quartier, quoi. »* (Intervenante de la maraude jeunes, Lyon).

Des adultes plus âgés peuvent participer à la consommation collective de produits, en offrant parfois en échange de la compagnie, notamment, de jeunes filles. Le protoxyde d'azote est cité dans ce cadre, et les consommations ont lieu dans l'espace public, dans des véhicules ou des appartements.

Les professionnels signalent des difficultés importantes d'accès à l'hébergement pour ces jeunes, entre autres du fait des consommations qui ne sont pas permises par la plupart des dispositifs. D'autre part, certaines situations relèveraient potentiellement d'une reconnaissance MDPH[13], mais les démarches apparaissent difficiles à mettre en œuvre dans le contexte passé et actuel des jeunes.

> *« Je pense que, petit à petit, tout se décale* […] *à partir du moment où les jeunes se retrouvent dans la protection de l'enfance et qu'il y a une situation de handicap, ça complexifie encore plus. Arrivés à 18 ans, s'il n'y a pas eu des choses qui ont été faites, c'est très compliqué. Il y a des situations, il n'y a même pas de nom de curatrice qui est indiqué* [sur les documents administratifs]*. Du coup, c'est très compliqué parce qu'en plus, c'est deux champs qui ne se parlent pas du tout. »* (Intervenante de la maraude jeunes, Lyon)

Les consommations peuvent constituer un obstacle supplémentaire à l'accès aux dispositifs relevant du handicap ou de la protection de l'enfance, ainsi qu'aux accompagnements éducatifs.

> *« On demande à des jeunes d'être stables en hébergement pour avoir accès à telle structure du handicap. C'est déjà arrivé et on sent qu'il n'y a pas spécialement d'efforts qui sont faits, alors que c'est des profils d'autant plus vulnérables. »* (Intervenante de la maraude jeunes, Lyon)

> *« Il y a une jeune où c'était compliqué, les consos, ça prenait toute la place. Ça mettait à mal l'accompagnement, les rendez-vous, les thunes, tout, la santé, insaisissable, en mode savonnette. Tu te retrouvais à suivre cette personne au four parce que, du coup, tu te dis* […] *tu en profites, tu la suis où elle t'emmène, quoi. »* (Intervenante Un Chez-soi d'Abord Jeunes[14])

Des consommations particulièrement intensives chez certains jeunes sont associées à une dégradation rapide de l'état de santé, ainsi que le rapporte une travailleuse sociale :

> *«* […] *Des jeunes très marqués physiquement. On a vraiment des profils où on se dirait que c'est des gens qui ont 25 ans de rue* [alors que c'est] *une jeune qui a 20 ans* […]*, qui est très très marquée physiquement…* [Des jeunes] *qui ont déjà 10 ans de rue à 23 ans, 24 ans. Et puis qui n'accèdent pas à l'hébergement d'urgence, qui, du coup, partent dans les consos. »* (Intervenante de la maraude jeunes, Lyon)

Pour beaucoup de ces jeunes, une grande souffrance psychique est également mentionnée.

Des équipes signalent par ailleurs la fréquence particulièrement élevée de violences sexuelles rapportées par les jeunes femmes, couramment dans des contextes de relations avec des partenaires plus âgés. Ces situations occupent une part importante du travail d'accompagnement. Certaines jeunes sont concernées par des situations de prostitution. Cette problématique est rapportée par différents intervenants dans la région (prévention spécialisée, policiers, CSAPA, CAARUD), qui mentionnent des jeunes filles encore prises en charge par l'ASE ou majeures depuis peu, mais aussi des jeunes filles originaires de Roumanie, et des liens plus ou moins évidents avec des réseaux de trafic.

> *« On voit que y a tout un réseau, que même si elles sortent de Grenoble, elles peuvent être demandées et enlevées jusqu'à Marseille, Paris, Valence ou Lyon. Et, inversement, sur Grenoble, on va avoir des jeunes femmes qui sont Marseillaises, Parisiennes, Valentinoises et Lyonnaises. »* (Éducatrice en prévention spécialisée, Grenoble)

Les modalités d'entrée dans ces parcours de prostitution sont diverses, mais résultent souvent de relations amoureuses ou de fort engagement émotionnel avec des hommes, parfois aussi avec d'autres jeunes filles, qui vont organiser l'activité prostitutionnelle. La consommation de produits (alcool, protoxyde d'azote, cocaïne – dont crack –, cannabis et plus rarement héroïne) peut précéder et favoriser l'entrée dans la prostitution pour l'obtention du produit, mais aussi résulter ou être amplifiée par l'activité prostitutionnelle. Elle peut donc freiner les sorties de parcours du fait de la

13. Maison des personnes handicapées, service chargé de la reconnaissance du statut de personne handicapée et des compensations sociales associées.
14. Le dispositif Un Chez-Soi d'Abord est un programme qui vise à permettre à des personnes durablement sans abri et souffrant de pathologies mentales sévères d'accéder sans délai à un logement et de s'y maintenir avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire. Il a été décliné pour les jeunes (18-22 ans) dans la métropole de Lyon, après une phase expérimentale en 2023-2024.

dépendance parfois installée ou par la crainte de déposer plainte (si la prostitution est contrainte), de peur d'avouer ces consommations à la police. La crainte de représailles explique également la difficulté d'éloignement de ces jeunes filles des réseaux.

Plus généralement, la prise en charge de ce très jeune public reste complexe auprès des différents services existants. En effet, les services de pédopsychiatrie sont en grande majorité peu aguerris à l'accompagnement en addictologie. Les lieux de sevrage en dessous de 16 ans n'existent pas en région, les CJC ne sont pas pensées pour un public avec des usages si conséquents, et les CAARUD ne sont officiellement pas habilités à accueillir des mineurs ni à leur distribuer du matériel. Beaucoup de professionnels regrettent ainsi de trouver tant de portes fermées alors que les jeunes ont réussi à se mobiliser et acceptent une prise en charge.

Usagers en situation d'exil

Les usagers exilés en situation de grande précarité sont peu en contact avec les structures de réduction des risques et des dommages de type CAARUD. Dans plusieurs territoires de la région, des partenariats avec des accueils de jour ont été développés afin de faciliter la rencontre avec ces publics. Des usagers maghrébins et géorgiens sont les plus fréquemment rencontrés, mais les forces de l'ordre mentionnent aussi de jeunes hommes originaires d'Afrique de l'Ouest (principalement Gambiens et Guinéens). Des usagers d'origine roumaine sont occasionnellement rencontrés par des travailleurs sociaux lors de maraudes à proximité de bidonvilles à Lyon et à Grenoble. La majorité de ces publics consomment de la cocaïne, pour certains de la prégabaline et de l'héroïne, et plus rarement du protoxyde d'azote.

Jeunes originaires du Maghreb

La situation des jeunes Algériens concernés par des usages de prégabaline apparaît globalement similaire à celle décrite dans les rapports précédents, tant à Lyon qu'à Grenoble. Ces usages débutent majoritairement dans leur pays d'origine, dans un cadre médical ou par le biais de la vente de rue. Certains débutent l'usage en France, notamment du fait des conditions d'accueil et de vie délétères, ou quand l'exil conduit à un fort déclassement social, qui favorise l'entrée dans les consommations. Les difficultés liées au sevrage sont toujours fréquemment évoquées (voir rapports précédents).

Parmi les jeunes suivis dans le cadre de dispositifs spécialisés à Lyon, en plus de la prégabaline, ce sont souvent le cannabis et le clonazépam (Rivotril®) qui sont consommés, ainsi que, dans une moindre mesure, la cocaïne (en plus de l'alcool et du tabac). Le Rivotril® peut aussi être consommé spécifiquement dans des contextes d'incarcération (y compris en centre de rétention administrative – CRA –, où beaucoup de ces jeunes font des allers-retours), où il aide à supporter les conditions de vie : promiscuité, présence d'insectes, stress lié à la situation administrative, etc. La proximité entre ces jeunes et des jeunes filles hébergées en foyer de l'ASE est toujours rapportée, lesquelles sont aussi consommatrices de produits (cannabis, cocaïne, protoxyde d'azote, parfois prégabaline). Les conditions de subsistance reposent principalement sur des activités précaires ou informelles, généralement permises par un accès communautaire : restauration, livraison (parfois via la location de comptes appartenant à des tiers), emploi dans le nettoyage ou le bâtiment, et pour certains la participation à des activités de vente de cigarettes et de prégabaline.

Personnes originaires de Géorgie

La présence en région d'usagers originaires de Géorgie est constante depuis deux décennies, mais un certain nombre d'entre eux sont nouvellement arrivés et ne sont pas connus des CAARUD. Si les deux CAARUD lyonnais mentionnent une file active qui peut aller jusqu'à 30 % d'usagers originaires de pays de l'Est et principalement géorgiens, beaucoup sont également rencontrés uniquement dans le cadre de maraudes. D'autres CAARUD de la région indiquent savoir ne rencontrer qu'une partie des usagers de la communauté (à Clermont-Ferrand, par exemple).

Leurs consommations, auparavant centrées sur l'injection de méthadone sirop, ont évolué récemment : les nouvelles personnes rencontrées consomment majoritairement de la cocaïne fumée ou injectée, du Lyrica® et du Subutex® injecté. Pour ces usagers (à l'instar d'usagers d'origine maghrébine), le Lyrica® et le Subutex® sont volontiers présentés comme des médicaments – au sens de remèdes –, ainsi fortement différenciés de la cocaïne dans leur fonction.

Ces usagers peuvent avoir changé régulièrement de pays et de ville avant d'arriver à Lyon, où ils vivent dans des squats ou des véhicules, et exercent des activités informelles (travail sur des chantiers, réparation automobile, petits commerces non déclarés). Beaucoup sont en demande d'asile ou en ont été déboutés et font l'objet d'obligations de quitter le territoire français (OQTF). Ces situations administratives contribuent à des difficultés importantes d'accès aux soins et aux droits sociaux.

Usagers en grande souffrance psychique

Des usagers présentant des troubles psychiques importants sont mentionnés par la quasi-totalité des CAARUD de la région. Plusieurs équipes décrivent ainsi une évolution du profil des publics accueillis, avec une part croissante de situations relevant simultanément de la réduction des risques et des dommages, de l'accompagnement social et de la psychiatrie. Les professionnels rapportent la présence fréquente de troubles psychiatriques variés : épisodes dépressifs, idées suicidaires, psychotraumatismes, troubles psychotiques ou encore troubles obsessionnels compulsifs, dont la dermatillomanie (trituration compulsive de la peau). De plus, des troubles du neurodéveloppement sont mentionnés, en particulier des troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et des troubles du spectre de l'autisme.

Les équipes signalent des difficultés importantes liées à l'accès aux soins psychiatriques spécialisés : longs délais d'attente pour une prise en charge, y compris aux urgences, impossibilité d'accueil si consommations – y compris traitement de substitution –, manque de personnel, mauvais accueil empreint de toxicophobie… Ces situations interrogent la place effective des dispositifs de réduction des risques et des dommages dans la prise en charge de troubles psychiques sévères, dans un contexte de saturation de l'offre de soins spécialisée. Les usagers sont ainsi démunis, de même que les équipes de CAARUD, qui, du fait de l'inconditionnalité de l'accueil, se trouvent être les seuls dispositifs qui vont encore recevoir ces personnes. Selon leurs dires, les accueils collectifs ressemblent alors de plus en plus *« à un hôpital de jour »* ou à une *« antenne de l'hôpital psychiatrique »*, et les professionnels regrettent cyniquement ne pas pouvoir *« faire de la psychiatrie avec des pansements, des seringues ou des Sterifilt® (filtres) »* (Intervenants en CAARUD lyonnais et ardéchois).

Des tensions peuvent résulter de ce cumul des vulnérabilités dans les accueils collectifs, rapportées par de nombreux CAARUD.

> *« Et quand je parle de cas psy* […]*, j'ai des personnes qui peuvent être complètement délirantes sur le collectif, quoi. Donc, tant qu'il y a pas d'alliance compliquée avec d'autres usagers, bon, on arrive à maintenir tant bien que mal une ambiance plutôt cool et sympa. Mais, parfois, je me dis qu'il manquerait pas grand-chose pour que ça parte en cacahuète, quoi. Et là, pour le coup, on est* […] *un peu démunis par rapport à ça. » (Intervenante en CAARUD, Montluçon)*

> *« Sur les accueils collectifs, la cohabitation, elle est pas toujours simple, c'est pas toujours facile de jongler avec les hallucinations et puis l'impulsivité, plein de symptômes des maladies psychiatriques qu'on voyait quand même moins avant, quoi. » (Intervenante en CAARUD, Le Puy-en-Velay)*

Face aux troubles psychiatriques, les usages de substances peuvent s'inscrire dans des logiques d'automédication ou de régulation psychique. Dans ce cadre, la consommation de cocaïne est parfois décrite comme participant à une tentative de maintien d'une dynamique relationnelle ou sociale, notamment pour contrer les effets indésirables des traitements neuroleptiques. Pour certains usagers, le refuge trouvé dans les produits et l'addiction qui en résulte permettent également de masquer la dimension psychiatrique de leurs troubles en leur offrant *« l'étiquette toxico, qui finalement est peut-être plus acceptable que l'étiquette malade trouble psy »*, ainsi que le rapporte une intervenante en CAARUD ardéchois.

Face à ces situations, plusieurs équipes signalent le développement de coopérations avec les dispositifs de psychiatrie, comme avec des équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA), des équipes hospitalières, ou encore des infirmiers en pratique avancée (IPA) spécialisés en santé mentale qui sont intégrés à certaines équipes de CSAPA. Une équipe spécifique dédiée à la santé mentale des personnes en grande précarité est ainsi particulièrement sollicitée à Lyon par les CAARUD.

Consommations : la cocaïne majoritaire, les opiacés en toile de fond

Cocaïne

La centralité de la cocaïne – notamment sous forme basée – dans les consommations de drogues des personnes en grande précarité est rapportée depuis plusieurs années à l'échelle régionale comme nationale, et se confirme cette année encore. Dans certains CAARUD, jusqu'à 80 % de la file active sont concernés par cette consommation. Le passage d'une consommation d'opiacés ou d'amphétamines à l'usage de cocaïne explique, en partie, cette progression. De plus, des usages de cocaïne s'ajoutent désormais à des consommations antérieures, parfois chez des personnes qui ne buvaient que de l'alcool. Par ailleurs, la cocaïne semble prendre une place plus centrale dans le quotidien des usagers, qu'il s'agisse de l'achat comme de la consommation, ainsi que l'indique un observateur TREND :

> *« Autant l'alcool, les opiacés ou le tabac, c'est presque une donnée, autant la coke, c'est un sujet. Pour certains* [usagers et usagères]*, c'est même, en quelque sorte, un projet, c'est ce qui occupe la journée. »* (Intervenant en CAARUD à Lyon et observateur TREND)

Ces évolutions sont également observées dans certains CSAPA, y compris parmi les patients sous traitement par antagonistes opioïdes (TAO), en milieu libre comme en détention. Dans certains cas, des ajustements thérapeutiques sont réalisés en lien avec ces consommations, notamment l'augmentation des dosages de méthadone, afin de soulager les souffrances supplémentaires induites par l'alternance des phases de consommation et de sevrage de cocaïne, et pour favoriser l'abstinence.

L'omniprésence de la cocaïne est rapportée par de nombreuses structures intervenant auprès de publics précaires : centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), accueils de jour, équipes de maraudes de jour et de nuit, dispositifs intervenant auprès de travailleurs saisonniers ou auprès de mineurs non accompagnés (MNA). Parfois, ces structures distribuent désormais du matériel de réduction des risques et des dommages en lien avec la cocaïne. Celui-ci s'ajoute aux plus de 100 000 pipes distribuées en 2025 par les CAARUD et certains CSAPA de la région[15]

Problématiques sanitaires et sociales associées

Les conséquences sanitaires des usages de cocaïne sont globalement similaires à celles décrites les années précédentes, mais celles concernant les problèmes pulmonaires et les difficultés financières sont plus fréquemment rapportées par les équipes, comme celles de CAARUD et de CHRS.

Les atteintes somatiques mentionnées comprennent notamment : des bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO), des troubles respiratoires, des atteintes dentaires, des complications cardiovasculaires, des lésions oculaires liées à l'exposition à l'ammoniaque, des pertes de poids importantes. Des épisodes de surdose, parfois mortels, sont signalés dans plusieurs villes de la région.

Des complications psychiatriques sont également rapportées : syndrome d'Ekbom (délire d'infestation parasitaire), parfois associé à des comportements d'automutilation, aggravation de troubles psychiatriques préexistants, épisodes dépressifs, phénomènes d'addiction sévère.

Les conséquences sociales restent très présentes : endettement, prostitution, expulsions locatives, envahissement du logement par des usages collectifs, abandon de logement sous pression de revendeurs, isolement, actes de délinquance, incarcérations. Plusieurs professionnels et usagers décrivent un véritable « gouffre financier », absorbant revenus issus de la manche, minima sociaux, revenus d'activités occasionnelles, voire héritages.

> *« C'est pour ça que, moi, des fois, je me dis : «Faut pas que je gagne au loto.» Je suis le seul Français à dire «Je veux pas gagner au loto», tu vois… Parce que, six mois après, je suis mort. Ah ben, ouais. »* (Usager, 54 ans, en précarité)

15. Ce chiffre n'est toutefois pas exhaustif. En effet, plusieurs structures indiquent devoir restreindre leurs distributions en raison de contraintes budgétaires ou d'approvisionnement, et nombre d'usagers fument à l'aide d'une bouteille en plastique.

> *« Ce qu'on remarque ces derniers temps, c'est que les gens se privent de manger pour pouvoir acheter leur coke. Donc, le budget bouffe, il passe vraiment dans l'achat de produits. »* (Intervenante en CAARUD, Ardèche)

Dans les structures d'hébergement (notamment CHRS), les équipes rapportent des tensions croissantes liées à la consommation de cocaïne : conflits entre personnes hébergées, difficultés d'accompagnement, désengagement des activités proposées, aggravation de situations sanitaires individuelles.

> *« Et puis ça impacte fortement le collectif, dans le sens où, les gens, on n'arrive plus trop à les accrocher, comme ce fut le cas au début* […]. *Il y a du conflit déjà entre eux, au niveau thune* […]. *Sur les activités, on arrivait un petit peu à atteindre les personnes, à les motiver. Là, aujourd'hui, on n'est plus là-dedans* […]. *Ils savent très bien le nommer : «J'étais motivé, j'avais envie, mais, voilà, au moment de l'activité, j'ai pensé à ma conso. Je n'ai plus la place pour ça.» Ce n'est plus ça qu'ils vont prioriser, du coup. »* (Intervenante en CHRS)

Certains établissements sollicitent désormais des liens renforcés avec les CAARUD afin de mieux accompagner ces situations tant à l'échelle individuelle que groupale.

Pratiques de réduction des risques et des dommages associées au basage

L'ensemble des CAARUD indiquent une augmentation des pratiques de basage au bicarbonate, sans que celles-ci soient majoritaires. La plupart des structures distribuent désormais du bicarbonate en petits sachets. Certaines proposent aussi des ateliers de basage (avec de la cocaïne ou de la procaïne), qui peuvent parfois se tenir sur les lieux de consommation dans l'espace public. Plusieurs CAARUD distribuent également des flacons étiquetés pour l'ammoniaque afin de limiter les risques d'ingestion accidentelle. Ces accidents restent fréquemment rapportés, parfois avec des brûlures sévères nécessitant une hospitalisation.

Kétamine

La consommation de kétamine est de plus en plus fréquemment signalée par les équipes des CAARUD et par celles de certains CHRS. Les professionnels rapportent des usages concernant des publics variés, majoritairement de jeunes adultes. La forte disponibilité du produit et son faible coût (voir partie trafic) contribuent à la diffusion auprès de ce public.

Les motivations d'usage apparaissent hétérogènes. Pour certains usagers, la recherche d'effets dissociatifs est centrale, tandis que d'autres décrivent des consommations à faibles doses, pour des effets stimulants et euphorisants plus légers. À raison de multiples prises quotidiennes, la quantité consommée peut néanmoins atteindre plusieurs grammes sur la journée.

Chez une partie des jeunes usagers rencontrés dans l'espace public, comme à Lyon et à Grenoble, la kétamine peut constituer le principal produit consommé. Toutefois, elle est plus fréquemment décrite comme une substance associée à d'autres consommations (cocaïne ou héroïne), voire comme une alternative ponctuelle à ces dernières. La proximité perçue avec les produits dépresseurs (héroïne, alcool, benzodiazépines) est régulièrement évoquée dans les motivations d'usage, y compris dans des logiques d'autogestion du sevrage de ces substances ou de régulation du craving lié à la cocaïne.

Les modes d'administration observés incluent principalement le sniff et l'injection (intramusculaire et intraveineuse). Le recours à l'injection est fréquemment rapporté dans une recherche d'intensification des effets, de limitation des atteintes des cloisons nasales ou encore de prévention supposée – mais erronée – des complications urinaires. Certains professionnels signalent l'existence de techniques spécifiques associées à l'injection intraveineuse chez des usagers recherchant des effets dissociatifs intenses : il s'agit d'utiliser une aiguille à gros débit pour avoir le temps d'injecter la totalité du produit et de la retirer de la veine avant une éventuelle perte de connaissance (K-hole), que ces usagers ont souvent vécue plusieurs fois.

Les complications urinaires sont régulièrement rapportées : douleurs, épisodes d'incontinence, mictions extrêmement fréquentes, atteintes à la vessie qui peuvent déboucher sur des hospitalisations et des conséquences parfois irréversibles. Des partenariats avec des services d'urologie sont

parfois mis en place localement. Le recours à la kétamine pour soulager les douleurs associées enclenche un cercle vicieux bien connu des usagers. En outre, des atteintes des cloisons nasales sont mentionnées. Enfin, des demandes d'accompagnement au sevrage sont rapportées, dans un contexte de tolérance élevée et qui survient rapidement, amplifiant le risque addictif. Une forme de vulnérabilité chimique est également mentionnée, en particulier chez des usagers à la rue, qui peuvent se faire agresser lors d'épisodes de consommation importante.

Héroïne

Les usagers exclusifs d'héroïne sont moins nombreux que par le passé parmi ceux fréquentant les CAARUD. La fonction du produit semble résider essentiellement dans la gestion du manque, y compris chez des personnes avec un traitement par méthadone, plutôt que dans la recherche de plaisir. En effet, cette dernière est désormais plus souvent associée à la consommation de cocaïne. L'injection demeure majoritaire, mais les usages par sniff et par inhalation (fumée) sont également régulièrement signalés.

Des épisodes d'overdose ont été rapportés par les équipes, parfois à proximité directe du CAARUD, nécessitant l'intervention des professionnels pour l'administration de naloxone.

Médicaments

Prégabaline (Lyrica®)

La prégabaline reste consommée principalement par des personnes originaires du Maghreb et d'Europe de l'Est (voir plus haut), qui l'obtiennent généralement au marché de rue. Les doses consommées sont élevées, jusqu'à plusieurs comprimés dosés à 300 mg par jour. La prégabaline est couramment associée à d'autres substances, en particulier la cocaïne et l'alcool. Par ailleurs, elle est utilisée pour potentialiser les effets des opioïdes ou pour atténuer certains symptômes liés au manque.

Une demande régulière de prise en charge est observée dans les CSAPA, où des protocoles de diminution progressive sont parfois mis en place. Ces demandes concernent également des personnes incarcérées ou placées en CRA. Les orientations sont réalisées soit à l'initiative des usagers eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de CAARUD, de PASS (permanences d'accès aux soins de santé) hospitalières ou d'équipes mobiles. Plusieurs territoires sont concernés ; citons Lyon, la Drôme, Saint-Étienne et certaines zones transfrontalières.

Méthadone

Dans plusieurs villes, les observations font état d'une présence accrue de méthadone sous forme de gélules dans le marché de rue, en plus de la forme sirop.

Des pratiques d'injection concernant ces deux formes galéniques sont régulièrement rapportées, quels que soient les profils d'usagers. L'injection du sirop est notamment décrite avec l'utilisation de seringues de grand volume et parfois pratiquée dans des zones corporelles particulièrement à risque (aine). Concernant les gélules, différentes techniques de préparation sont signalées, déjà documentées dans des rapports antérieurs. Des professionnels de CAARUD indiquent avoir mis en œuvre plusieurs séances d'accompagnement et éducation aux risques liés à l'injection (AERLI) dans ce cadre.

Skenan® et Subutex®

L'accès au Skenan® demeure marginal, tant dans le cadre des prescriptions que dans le marché de rue. Quelques usagers conservent néanmoins des prescriptions, obtenues auprès de médecins spécialisés ou généralistes. Une partie des traitements peut faire l'objet de dépannages ou de reventes ponctuelles, alimentant un marché de rue limité. Les pratiques d'injection sont devenues peu fréquentes au regard de celles observées au cours de la décennie précédente.

Les consommations de Subutex® hors protocole médical apparaissent également peu nombreuses. Les usagers originaires de Géorgie restent particulièrement représentés parmi les consommateurs rencontrés. Globalement, l'accès au produit par prescription ne semble pas poser de difficulté majeure dans la plupart des villes, ce qui limite l'existence d'un marché de rue structuré.

Bien qu'ils les utilisent parfois hors protocole thérapeutique, la grande majorité des usagers conçoivent ces deux médicaments comme un réel traitement leur permettant de gérer des douleurs et de réguler d'autres consommations.

Autres médicaments

À la marge, des consommations d'oxycodone, de tramadol, de méthylphénidate (Ritaline®, plus fréquemment signalée cette année), de benzodiazépines, ainsi que de midazolam (Dormicum®) en zone transfrontalière sont rapportées parmi les usagers les plus précaires.

Ces substances sont obtenues par prescription médicale, par usage détourné d'ordonnances ou via le marché de rue.

Difficultés rencontrées par les usagers en grande précarité

Comme les années précédentes, les situations observées conjuguent des vulnérabilités sanitaires, psychiques et sociales importantes (dégradation globale des conditions de vie des personnes rencontrées et de leur état de santé, répression) et des difficultés d'accès aux services de première ligne (soins et hébergement), contribuant à majorer les dommages sanitaires et sociaux.

Des problématiques sanitaires et sociales multiples…

Sur le plan sanitaire, les problématiques sont associées à la fois aux produits et à leurs modalités d'usage (plaies, abcès, septicémies, endocardites, emphysèmes, bronchopneumopathies chroniques obstructives, asthme, troubles urinaires, infections virales – notamment hépatite C –, overdoses) et aux conditions de vie très dégradées liées à la grande précarité (poux, gale, dermatites, mycoses, crevasses, problèmes dentaires, œdèmes des membres inférieurs). À ces atteintes s'ajoutent des symptômes fréquents mais moins spécifiques (douleurs abdominales, céphalées, troubles ophtalmiques), ainsi que des pathologies liées aux violences subies (fractures, plaies multiples, infections, hématomes, morsures d'animaux).

Sur le plan social, une accentuation de la précarisation est signalée dans la quasi-totalité des territoires. Outre l'inflation globale, elle est aussi mise en lien avec des pertes de droits ou des situations de non-recours, ainsi qu'avec le coût financier de l'usage intensif de cocaïne (voir plus haut). Plusieurs CAARUD observent la présence plus longue des usagers durant les permanences, en recherche de ressources de première nécessité (alimentation, hygiène, mise à l'abri face aux conditions climatiques). Cette précarisation grandissante est également soulignée par le constat du plus grand nombre d'usagers ramassant les mégots, par impossibilité de s'acheter du tabac. Par ailleurs, la pression financière conduit à reléguer certaines démarches administratives ou d'hygiène au second plan, au profit de la subsistance immédiate, en faisant la manche notamment.

De plus, plusieurs sites signalent une amplification des mesures répressives à l'encontre des usagers. Cela peut concerner les espaces de vie, avec les expulsions de campements et de squats (y compris dans des petites villes moins concernées par le passé, comme Montluçon), les contrôles intempestifs et la destruction de matériel de RdRD. Des arrêtés municipaux interdisant la mendicité ou la consommation d'alcool dans l'espace public sont rapportés toujours comme étant plus importants quant aux délais et aux périmètres concernés. La répression par l'entremise de chiens est aussi particulièrement soulignée, via des amendes et la confiscation des animaux, avec parfois la mise à l'adoption immédiate. Ces mesures accentuent la vulnérabilité sociale des usagers : ils doivent régulièrement changer de lieu de vie et s'éloigner toujours plus des dispositifs d'accompagnement restés en centre-ville. Ils ne peuvent conserver que peu d'affaires et consomment dans des conditions d'autant plus insalubres. Les incarcérations concernent un grand nombre d'usagers de certains CAARUD, qui décrivent des conditions de détention particulièrement dégradées (surpopulation, réduction des temps de sortie, accès limité aux activités), auxquelles s'ajoutent des situations de « sur-peine » pour détention de produits en cellule, et des souffrances liées à la stigmatisation de la part d'autres détenus ou du personnel pénitentiaire.

… amplifiées par les difficultés d'accès aux services de soins et d'hébergement

Concernant l'hébergement, la saturation des dispositifs d'urgence est largement rapportée, y compris dans des villes jusqu'alors moins concernées (Le Puy-en-Velay, par exemple) : difficultés d'accès au 115, temps d'attente prolongés, manque de places… Les délais d'accès à un logement social restent très longs et certains publics demeurent exclus des dispositifs en raison de leurs consommations, de l'absence de titre de séjour ou de la présence d'animaux. Plusieurs équipes évoquent une forme de découragement chez certains usagers, qui renoncent à engager des démarches d'accès aux droits.

La saturation concerne également les dispositifs de soins, notamment en addictologie. Des délais d'accès aux CSAPA pouvant atteindre un an sont signalés dans certains territoires (Grenoble, Ardèche). Le non-remplacement de médecins partis à la retraite complique l'accès aux relais de traitement par méthadone, et les CSAPA voient revenir des usagers qui étaient auparavant pris en charge en médecine de ville. Des difficultés spécifiques sont signalées pour les travailleurs saisonniers, les personnes non francophones ou celles accompagnées d'animaux. Ces obstacles favorisent des situations de non-recours ou de rupture de soins.

Les conditions de consommation par injection restent particulièrement préoccupantes pour les publics les plus précaires, entre autres en raison du manque d'espaces de consommation à moindre risque, particulièrement regrettés par les intervenants en CAARUD. Une expérimentation d'espaces de consommation supervisée a eu lieu dans certains services durant quelques mois. À la suite de sa suspension, la reprise des injections dans des espaces non adaptés (toilettes, douches) a été signalée, ainsi que l'augmentation des accidents d'exposition au sang et des épisodes de surdose. En détention, l'accès au matériel de réduction des risques et des dommages apparaît très inégal selon les établissements, conduisant à des pratiques de partage ou de fabrication artisanale de matériel d'injection.

L'accès à l'hospitalisation est décrit comme particulièrement difficile pour les personnes vivant à la rue, notamment en raison des contraintes liées aux protocoles d'hygiène en amont ou en aval des opérations, ou de la nécessité d'abstinence. Même accompagnées et médiées par les équipes de CAARUD, ces démarches sont fréquemment décrites comme relevant d'un « parcours du combattant ». Certains usagers rapportent également des difficultés d'accès à des traitements antalgiques adaptés ou des refus d'accès aux urgences. Les dépassements d'honoraires des seuls services parfois disponibles constituent par ailleurs un obstacle supplémentaire.

> *« Les urgences, ce n'est vraiment plus la porte d'entrée possible, même en accompagnant, en faisant du lien.* […] *C'est des circuits qui sont ultra-compliqués* [et on n'est pas compris par les services]*. On ne demande pas des coupe-files ni le tapis rouge, mais juste de se comprendre et de ne pas se faire prendre de haut. L'accès au logement, c'est une cata aussi, SIAO*[16] *et compagnie, les structures d'hébergement d'urgence, le public n'est vraiment pas prioritaire. Donc, c'est des mois et des mois et des années même, d'attente. Et quand la place se libère, les personnes, elles en sont plus là, elles sont peut-être même plus à Sainté, d'ailleurs. »* (Intervenante en CAARUD, Saint-Étienne)

Enfin, les équipes signalent que l'ensemble de ces difficultés d'accès aux ressources sanitaires et sociales contribuent à une augmentation des tensions au sein des structures d'accueil. L'accroissement de la fréquentation des permanences collectives, les tensions autour de l'accès à l'alimentation, la dégradation de l'état psychique inhérente aux consommations et aux conditions de vie (voir plus haut), ainsi que la frustration liée aux obstacles d'accès au logement et aux soins participent à une augmentation des situations conflictuelles. Plusieurs structures ont ainsi été amenées à procéder à des fermetures temporaires au cours de l'année, faute de moyens humains suffisants pour contenir ces situations.

16. Service d'accueil et d'orientation pour l'accès à l'hébergement et au logement.

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS

Dynamiques dans les différentes scènes festives investiguées

Les espaces festifs observés apparaissent toujours très hétérogènes en fonction du cadre (légal/illégal), de l'implantation géographique, de la configuration matérielle, de la durée, de la fréquentation (type de public et nombre de participants) et du coût d'entrée. Ces espaces vont des free-parties (elles-mêmes pouvant rassembler entre 50 et 5 000 personnes environ), situées en périphérie urbaine ou en milieu rural, aux squats en métropole lyonnaise (quelques centaines de participants), en passant par des lieux associatifs, des bars et des clubs (100 à plus d'un millier de personnes), à Lyon, à Grenoble ou à Saint-Étienne. S'y ajoutent des événements en *warehouses* (parkings, car washes, complexes sportifs…) et des soirées informelles dans des parcs (quelques centaines de fêtards), des open airs rassemblant jusqu'au millier de participants, ainsi que des festivals de plusieurs milliers de personnes organisés dans différents territoires de la région (centres urbains, stations de ski, zones rurales). De plus, les fêtes à domicile développées durant la période de la Covid-19 (soirées en grands appartements avec DJ sets) perdurent aujourd'hui et sont parfois tout aussi attrayantes pour les fêtards.

Illustration 16. Soirée en club grenoblois

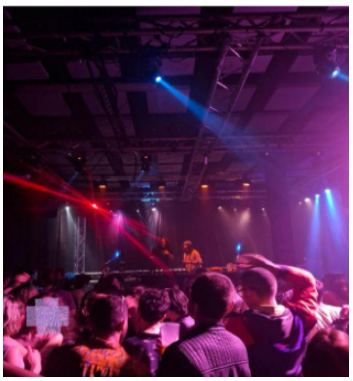

Copyright site TREND AURA

> *« On voit des prestations VJ mapping, une installation lumière assez conséquente, et on a des soirées qui sont artistiquement et techniquement aussi qualitatives que dans les salles de spectacle. »* (Usager des espaces festifs, 32 ans)

Illustration 17. Festival en Isère

Copyright site TREND AURA

La fréquentation des différents espaces festifs dépend en effet de plusieurs critères : accessibilité, coût d'entrée, recherche d'intimité ou, au contraire, de forte densité de personnes, politique relative aux consommations sur place, risque d'amende.

Du côté des organisateurs, la tenue d'événements demeure fortement conditionnée par la solidité des collectifs porteurs, tant pour assumer des risques financiers (location de lieux coûteux sans garantie de fréquentation) que juridiques (organisation de free-parties exposant à la confiscation de matériel et à des amendes). Elle dépend aussi de contraintes réglementaires en matière de sécurité, auxquelles les organiseurs ne peuvent pas ou ne souhaitent pas toujours répondre. Ces éléments contribuent à des reconfigurations régulières des modes d'organisation (passage d'un cadre légal à illégal ou, inversement, recours à des formats plus grands ou plus restreints). À propos de plusieurs collectifs organisant à l'origine des soirées dans un cadre légal, une observatrice TREND mentionne ainsi :

> *« Ils ont souvent des difficultés pour trouver des lieux correspondant à leur budget et à leurs valeurs, notamment vis-à-vis du traitement du public. Pour ces raisons, ils se sont mis à organiser des free-parties. Pour autant, ils continuent d'organiser des événements légaux, notamment des open airs pour renflouer les caisses* [le bar est très lucratif] *ou dans des petits clubs de centre-ville ou des péniches, dans lesquels il est possible de faire beaucoup d'entrées malgré leur taille, car il y a un important turnover du public au cours de la nuit, ou encore dans des clubs plus grands, en collaboration avec d'autres collectifs. »* (Observatrice TREND)

Rapport aux consommations des équipes de sécurité et des organisateurs

Le positionnement des équipes de sécurité, des secouristes et des organisateurs vis-à-vis des consommations varie fortement selon les contextes festifs et les configurations d'encadrement (sécurité privée, secourisme associatif, dispositifs d'autosupport). Les modalités de gestion des

usages et de la circulation des produits apparaissent très hétérogènes, allant de pratiques répressives à des approches plus tolérantes ou médiatrices. L'acceptation des dispositifs de réduction des risques et des dommages, y compris en matière de consommations et de santé sexuelle, demeure variable, même si l'intégration de stands dédiés à la prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS) tend à se développer.

Dans les bars et les clubs, les pratiques de contrôle (fouilles de sacs, palpations, surveillance des sanitaires) restent fréquentes, avec des niveaux d'intensité variables. Elles peuvent s'accompagner d'exclusions ou de signalements aux forces de l'ordre. Certains témoignages évoquent des pratiques jugées inadaptées, voire violentes (fouilles assimilées à des agressions sexuelles, usage de la force lors d'exclusions, captations vidéo de personnes en état d'ébriété). Des positionnements intermédiaires existent toutefois, reposant sur des contrôles plus limités, visant à concilier cadre légal et ambiance festive. Le traitement différencié selon les produits est également mentionné. Si le cannabis peut bénéficier d'une tolérance relative, le GHB/GBL fait, quant à lui, l'objet d'une répression accrue, comme l'illustre le témoignage ci-dessous :

> *« Un gars qui s'est fait choper avec des doseurs et une petite fiole de GHB quasi vide.* […] *Les vigiles l'ont traité de tous les noms en disant que c'était un piqueur, un violeur* […] *et l'ont foutu dehors. »* (Intervenante dans une association de RdRD en milieu festif)

Dans certains contextes, les équipes de sécurité assurent, de surcroît, un rôle de relais vers le soin et coopèrent avec les intervenants en RdRD. Cette articulation apparaît particulièrement visible dans certains événements en warehouses : *« La sécurité* […] *me repérait bien en tant que référente RdR* […] *On travaillait vraiment ensemble. »* (Intervenante dans une association de RdRD en milieu festif)

La présence de dispositifs de RdRD reste peu fréquente en clubs et dans les bars, où la mise à disposition de matériel peut être refusée, tandis qu'elle apparaît plus systématique dans les open airs, les warehouses, les squats et les free-parties, sous formes de stands et, parfois, de maraudes. Les modalités d'intervention demeurent néanmoins variables (simple mise à disposition de matériel jusqu'à des espaces spécifiquement dédiés à la consommation). Pour certains collectifs, l'autonomie sanitaire constitue un enjeu central afin d'éviter le recours aux secours institutionnels. Des tensions persistent toutefois entre intervenants de RdRD et secouristes, notamment autour de la prise en charge des K-holes ou des épisodes de bad trip, certaines pratiques étant jugées inadaptées de part et d'autre.

Illustration 18. Stand de RdRD en free-party

Copyright site TREND AURA

Répression policière durant les événements illégaux

Concernant les free-parties, les observateurs signalent un renforcement de la répression policière. Plusieurs collectifs indiquent adapter leurs formats d'événements en conséquence, privilégiant parfois des rassemblements plus importants afin de limiter les risques d'interpellations et de saisies de matériel. Des opérations de contrôle coordonnées aux abords des événements (contrôles systématiques, amendes aux piétons, tests salivaires, suivis parfois de perquisitions domiciliaires) sont également rapportées par les forces de l'ordre comme étant plus fréquentes.

Plusieurs acteurs de l'autosupport évoquent des interventions policières (charges, gazages en intérieur, blocages de convois) susceptibles d'accroître les risques pour les participants (blessures, absence d'accès à l'eau, risques d'accidents sur des voies ferrées à proximité…). Certaines ont pu entraîner des conséquences sanitaires et psychologiques importantes pour les équipes bénévoles et pour les participants. Des personnes fréquentant ces espaces de longue date regrettent quant à elles, une dégradation du dialogue avec les autorités :

> *« J'ai connu des teufs où il y avait des échanges avec les flics, des accords de passés, et une relation plutôt ok, globalement. Si ils nous traitaient bien, c'était réciproque et, de toute façon, y avait peu de violence de leur côté et, du coup, moins de peur de notre côté. »* (Usager des free-parties, 27 ans)

Néanmoins, d'autres situations témoignent de médiations locales permettant le maintien temporaire des événements ou un démontage sécurisé (comme dans le cas où existent des tensions avec les riverains), sans conflits majeurs entre organisateurs et forces de l'ordre.

Évolution des publics et tensions liées aux questions de genre

Plusieurs observateurs signalent une présence accrue des minorités de genre et des publics identifiés comme queers dans des événements non spécifiquement dédiés (clubs, free-parties, open airs), contribuant à reconfigurer certains usages de l'espace festif et à rendre plus visibles des enjeux liés à la sécurité et à l'inclusivité des personnes.

Parallèlement, les enquêtés mentionnent la présence de groupes qu'ils désignent avec les termes comme go muscu, gormiti ou encore gym bro. Ils sont constitués d'hommes fortement musclés, souvent torse nu, principalement repérés sur des scènes hard techno, lors de concerts très connus ou dans de grands lieux. Ces catégories renvoient à des formes de masculinité performées, associées à une forte occupation de l'espace devant la scène et, dans certains cas, à des comportements perçus comme problématiques (propos racistes ou homophobes, affichage de symboles associés à l'extrême droite[17]). Ils sont désignés comme participant à *« une augmentation de l'expression de l'inconfort ou des violences vécues des personnes non-homme cisgenre »*. (Observatrice TREND). En réaction, certains collectifs et lieux revendiquant des valeurs d'inclusivité et d'antifascisme ont mis en place des règles spécifiques, notamment l'interdiction d'être torse nu. Certaines initiatives locales visent explicitement à limiter la présence de ces publics, comme l'organisation de soirées « anti-gormitis » dans un lieu associatif lyonnais. Ces dispositifs font toutefois l'objet de critiques internes, certains acteurs soulignant qu'ils peuvent contribuer à produire des formes d'entre-soi « queer/féministe » et rendre ces espaces moins accessibles à des publics ne maîtrisant pas les codes associés.

Par ailleurs, ces publics de jeunes hommes sont concernés par des consommations de substances psychoactives (MDMA/ecstasy, cocaïne, alcool, poppers) ainsi que, selon plusieurs professionnels de la RdRD, par l'usage de stéroïdes anabolisants, pour lesquels les ressources informatives apparaissent limitées. Certains intervenants soulignent que l'absence de dispositifs adaptés peut favoriser le recours à des ressources en ligne associées à des sphères idéologiques d'extrême droite : *« Si, pour avoir des informations sur ce qu'ils consomment* […]*, ils doivent suivre des influenceurs ou des forums nazis, ça ne rendra pas les espaces festifs plus safe. »* (Intervenante dans une association d'autosupport en RdRD). Plusieurs témoignages évoquent aussi des réticences de membres de ces groupes à accepter l'aide proposée par les intervenants en RdRD lorsqu'ils sont en difficulté avec les effets des produits. Une observatrice TREND explique ainsi qu'ils ne *« veulent pas apparaître comme faibles »* et *« sont offusqués quand tu vas leur demander s'ils vont bien »*, comme si cela contrevenait à leur représentation de la masculinité et de la puissance associée.

Consommations dans les différents espaces

Dynamiques générales : des molécules de plus en plus diverses

Peu de substances sont spécifiques à un type d'espace festif, à l'exception des psychédéliques (LSD, champignons, 2C-B, DMT), davantage associés aux free-parties. Dans l'ensemble des scènes observées, les consommations reposent principalement sur les psychostimulants (cocaïne, MDMA/ecstasy et, depuis au moins deux ans à Lyon, les cathinones), le cannabis (majoritairement fumé), la kétamine – désormais largement diffusée –, ainsi que l'alcool, produit le plus omniprésent.

Le poppers, le protoxyde d'azote et les amphétamines sont moins systématiques, non spécifiques à des espaces particuliers, mais apparaissent néanmoins plus fréquents dans certaines scènes. C'est

17. Des symboles fascistes ont été repérés dans différents espaces festifs technos de la région […] *« sur des festivals hardcore à Lyon et à Saint-Étienne, des gestes [le salut nazi] réalisés par le public, des chants nationalistes joués par un artiste et repris en chœur par le public et des signes nazis – 88 – sur l'étendard d'un artiste »*. (Observatrice TREND)

le cas du poppers dans des soirées commerciales et étudiantes, et des amphétamines en contextes alternatifs et lors de festivals. Celles-ci sont néanmoins de plus en plus remplacées par la cocaïne et les cathinones. Le protoxyde d'azote reste peu présent en espaces festifs alternatifs, certains organisateurs en limitant volontairement l'usage (mention « Stand ballon interdit », voir illustration 19).

19. Consignes données pour l'annonce d'une soirée

Copyright site TREND AURA

Le GBL demeure marginal, mais plus fréquemment signalé cette année, en contextes alternatifs comme commerciaux, avec une demande ponctuelle de doseurs sur les stands RdRD. Les cannabinoïdes de synthèse et d'autres molécules (4F-MPH, 2-FDCK et des analogues du LSD) sont rapportés de manière sporadique. L'association benzodiazépines-cannabis est fréquemment mentionnée pour gérer la descente de psychostimulants.

Ainsi, si les motivations d'usage (euphorie, endurance festive, gestion de la descente, recherche d'expériences intenses) apparaissent relativement stables, les molécules mobilisées se diversifient et concernent des publics de plus en plus divers.

La vente sur place persiste pour certains produits (cocaïne, cannabis, MDMA/ecstasy et, plus récemment, la kétamine), tandis que l'achat en amont tend à se développer. Les cathinones, l'amphétamine et le LSD restent davantage disponibles sur place en free-parties et en festivals. Les ventes sont assurées par des usagers-revendeurs ou des acteurs plus spécialisés, qui s'approvisionnent parfois via Internet ou le darknet. Des modalités de vente visibles (signalétique, éclairage) persistent en contextes alternatifs. Un observateur souligne des dynamiques proches du deal de proximité hors contexte festif, *« où les amis deviennent des clients et les clients des amis »*. Quelques nouveautés sont également signalées, comme la vente de cocaïne au demi-gramme ou la possibilité de paiement par carte bancaire. Toutefois, beaucoup d'usagers privilégient l'achat en amont de l'événement, jugé plus fiable et assurant l'accès au produit au moment souhaité.

> *« Je pense que c'est un phénomène qui s'auto-alimente, il y a pas mal de gens qui arrivent en soirée, ils cherchent la drogue et il n'y a personne qui vend et, du coup, maintenant, ils achètent en amont. »* (Intervenant dans une association d'autosupport en espace festif)

Cocaïne

La cocaïne apparaît omniprésente dans l'ensemble des contextes festifs. Elle est consommée tout au long de la soirée et parfois livrée sur place. Elle est fréquemment associée à la kétamine (« Calvin Klein ») et également consommée pour compenser les effets sédatifs de l'alcool ou de la kétamine. La consommation se fait majoritairement par sniff, plus rarement par voie fumée, par exemple en contextes alternatifs et en festivals. Un nombre plus important de pipes y sont distribuées (mais celles-ci sont aussi utilisées pour fumer du cannabis, des amphétamines et parfois des cathinones).

Illustration 20. Jeux à gratter offerts pour l'achat de produit en espace festif

Copyright site TREND AURA

MDMA/ecstasy

Présente dans l'ensemble des espaces, la MDMA circule principalement sous la forme de comprimés d'ecstasy. Cette forme est privilégiée car plus facile à consommer que celle en poudre (bien que parfois l'ecstasy puisse être sniffée pour accélérer la montée). De plus, ceux-ci sont fréquemment offerts pour l'achat d'autres produits (cannabis, cocaïne) (voir illustration 20) favorisant des expérimentations chez des publics plus jeunes ou novices. La circulation de comprimés d'ecstasy fortement dosés est largement signalée, contribuant à la survenue d'épisodes de malaises toujours fréquemment rapportés

par les intervenants en RdRD. L'absence d'expériences antérieures, la chaleur, le mélange avec l'alcool sont les principaux facteurs identifiés dans le cadre de ces prises en charge à la suite de consommation de MDMA. Les conséquences observées incluent principalement agitation, sudation et désorientation.

Kétamine

La kétamine est désormais présente dans l'ensemble des scènes festives, au-delà des espaces alternatifs (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et rapportée également à Genève). Sa disponibilité sur place est plus fréquente et son prix en baisse (voir partie trafic), l'intérêt de non-détectabilité aux tests salivaires routiers restant largement rapporté.

Elle est consommée principalement en sniff, souvent en petites quantités (avec une clé ou une mini-cuillère) mais des usages en quantités plus importantes persistent. Les associations avec des stimulants sont fréquentes : cocaïne, cathinones (« cheval de 3 », « 3 000 ») ainsi qu'avec la MDMA (« faire un déca »[18]). Certains usagers rapportent substituer la kétamine à l'association d'alcool – stimulant – et de cannabis pour en obtenir des effets proches avec un seul produit.

Sa stigmatisation apparaît en diminution dans la plupart des espaces investigués, y compris ceux où elle était particulièrement dénigrée par le passé. Un usager explique ainsi :

> *« Quand j'ai commencé la teuf, il y a presque dix ans, pour les produits, le pire qui pouvait arriver, c'est de prendre de l'héro ou de la ké, le kétosaure, qui tient pas debout, qui comprend rien et qui est tout abîmé. Maintenant, j'entends plus ce terme de façon très péjorative, c'est plutôt pour dire celui qui consomme le plus de la bande et c'est ok. »* (Usager des espaces festifs, 27 ans)

Les épisodes de K-hole restent fréquents, essentiellement dans un contexte de polyconsommation. Assez anxiogènes pour l'entourage, ils donnent souvent lieu à des recours directs aux services de secours par les organisateurs, parfois en raison d'une méconnaissance des compétences des équipes RdRD, qui ont pourtant acquis, depuis longtemps, des aptitudes à la gestion de ces événements.

Des problématiques somatiques associées à des usages répétés sont signalées chez beaucoup d'usagers rencontrés en espaces festifs (voir partie spécifique en fin de rapport).

Cathinones

Les cathinones sont désormais présentes dans l'ensemble des scènes festives lyonnaises et signalées dans d'autres villes et d'autres festivals régionaux. Une usagère rapporte :

> *« C'est mes potes de Lyon qui m'ont fait découvrir les cathinones. À Gre* [Grenoble]*, c'est pas une pratique installée,* […] *mais, en teuf, on se fait facilement initier par des personnes qui en ont régulièrement dans leur ville. C'est présenté comme de la MD [MDMA] en mieux et, surtout, pas détectable. »* (Usagère des free-parties, 28 ans)

Illustration 21. Cathinones vendues en espaces festifs

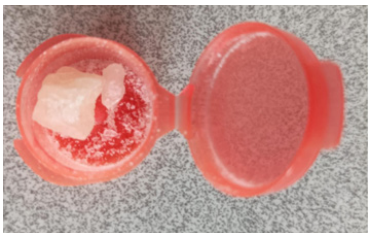

Copyright site TREND AURA

Elles sont, dans la plupart des cas, désignées par le terme générique « 3 », sans identification précise de la molécule, le terme de « cathinone » restant inconnu de la plupart des usagers. Plusieurs intervenants soulignent des risques liés à l'incertitude quant à la composition réelle des produits vendus comme 3-MMC (voir partie trafic), favorisant des dosages potentiellement dangereux. Par ailleurs, des symptômes de sevrage marqués sont décrits par des personnes fortement consommatrices (difficultés à dormir, craving intense, tremblements, crampes d'estomac, maux de tête, nervosité, anxiété sociale).

18. Pour le sigle DK, D signifie MDMA, K kétamine.

Psychédéliques

Le LSD reste bien présent en free-parties et lors de festivals, avec des formes spray et des pratiques de microdosage plus fréquemment rapportées. Certains usagers adaptent leurs prises aux formats plus courts des soirées : *« Ils continuent de consommer, mais en plus petite dose* […]*, juste pour tenir, rester réveillés et joyeux, et ne pas consommer d'autres produits. »* (Usager des espaces festifs et DJ, 32 ans)

La DMT demeure marginale et rarement vendue sur place, bien que des usages par vaporisation soient signalés et quelques prix cités (50-90 € la cigarette électronique ou la recharge).

CONSOMMATIONS EN CONTEXTES SEXUELS

Consommations en contextes sexuels hors chemsex

Le recours à l'usage de produits dans un cadre sexuel – quelle que soit l'orientation sexuelle (homo- ou hétérosexualité) des personnes –, reste peu documenté, à l'exception des pratiques de chemsex, qui font l'objet d'investigations spécifiques. Néanmoins, ces consommations sont abordées, spontanément ou non, au cours des entretiens menés dans le cadre de TREND ou par des personnes lors de consultation dans divers services (CSAPA, centres de santé sexuelle, etc.).

Pour la deuxième année, nous mentionnons donc, en plus des pratiques de chemsex, ces usages qui concernent des cadres variés : sex-parties, soirées sex-positives[19], clubs libertins, mais aussi dans des configurations de couples ou de binômes plus ou moins occasionnels. Ces pratiques sont décrites par des observateurs et des usagers rencontrés par des associations d'autosupport et des professionnels (CSAPA, CJC, services de psychiatrie, association de santé communautaire). Ils ont des profils hétérogènes (étudiants, actifs, saisonniers), incluant également des publics autodéfinis comme queer ; les femmes sont particulièrement mentionnées.

Les substances principalement associées à ces usages restent le cannabis, les cathinones et la cocaïne, ainsi que, plus marginalement, le GBL et la kétamine.

Les motivations à l'usage sont multiples, allant de la désinhibition et la recherche de sensations accrues de plaisir à la volonté d'anesthésier une partie de sa conscience et de ses sensations corporelles, en lien ou non avec des difficultés relationnelles, sexuelles, issues de divers traumatismes.

Pratiques de chemsex

Les observateurs ne signalent pas d'évolution majeure des profils, des organisations de soirées ou des modalités de consommation.

Les personnes fréquentant les CAARUD restent majoritairement âgées de 30 à 50 ans, disposant d'un emploi et d'un logement. Des publics plus jeunes, plus précaires ou des personnes exilées sont aussi rencontrés par d'autres services et des observateurs TREND. Certaines personnes ne s'identifiant pas comme gays fréquentent les espaces de chemsex, le passage à l'acte sexuel occasionnel étant décrit comme facilité par l'usage de produits.

Les pratiques de chemsex apparaissent largement répandues dans certains contextes : propositions omniprésentes sur certaines applications de rencontre (Grindr, Les pompeurs, PlayFetish, etc.), fréquence des pratiques dans certains établissements (sauna, sex clubs…) et des demandes auprès de travailleurs du sexe (certains indiquant leur difficulté, désormais, à travailler sans consommation ou proposition de produits). Les plus grandes villes restent principalement concernées, mais des pratiques sont rapportées également dans des villes moyennes (Montluçon, Vichy, Le Puy-en-Velay, Roanne…). Les CAARUD de ces territoires rencontrent très peu de chemsexers, mais, au sein de métropoles comme Lyon et Clermont-Ferrand, ils peuvent être plusieurs dizaines dans la file active.

Des pratiques de chemsex à distance sont toujours rapportées, bien que moins fréquemment que les années précédentes (voir rapport précédent pour une description de ces pratiques). Ces pratiques peuvent conduire à une perte de contrôle de l'usage de produit, mais parfois, au contraire, résulter d'une stratégie de réduction des risques relationnels (éviter les contaminations, les agressions, s'assurer d'une fidélité au partenaire de couple, etc.).

19. Les soirées sex-positives sont des événements sociaux organisés autour d'une approche dite de la « sex-positivité », c'est-à-dire une vision de la sexualité fondée sur le consentement, le respect, l'ouverture et l'absence de jugement moral envers les pratiques sexuelles entre adultes consentants. Ces soirées peuvent prendre des formes très différentes selon les organisateurs et le public : discussions, performances artistiques, danse, ateliers éducatifs, espaces de rencontre, et parfois espaces où des interactions intimes ou sexuelles sont autorisées. Le terme « sex-positif » ne désigne pas un format unique : certaines soirées sont ainsi plutôt festives et culturelles, d'autres davantage centrées sur l'exploration relationnelle ou sexuelle.

Des usages solitaires sans aucun lien avec des partenaires, même derrière un écran, sont décrits, résultant souvent d'une perte de contrôle progressive de l'usage des produits et d'un glissement vers l'abandon de toute forme de sexualité et de relation.

> *« Ils ne sortent plus de chez eux. Ils slament, ils slament, ils slament, et ils scrollent,* [ils n'invitent même pas forcément des gens]*, et ils rencontrent personne* […]. *Y a rien, y a aucun relationnel, rien, ni message, rien du tout. »* (Intervenante en CAARUD, Clermont-Ferrand)

Produits consommés

Les consommations restent centrées sur les cathinones et le GBL, avec une diffusion plus récente de la kétamine. Des associations fréquentes sont rapportées (cathinones et GBL ; cathinones et kétamine).

La dénomination générique « 3 » demeure largement utilisée, indépendamment de la molécule réellement consommée (voir partie trafic). Certains usagers identifient néanmoins la présence de 2-MMC ou de NEP, sans toujours connaître le terme « cathinone », et ne font de différence qu'en ce qui concerne la quantité nécessaire à l'obtention de l'effet désiré.

Face à l'absence de disponibilité de la 3-MMC que ces usagers ont pu connaître, des stratégies sont largement décrites en 2025 afin d'espérer obtenir des effets semblables : mélanges de cathinones, passage à l'injection pour amplifier les effets de molécules jugées moins puissantes, recours à la cocaïne, considérée comme plus disponible et fiable. L'usage de NEP et d'alpha-PiHP est associé à des complications spécifiques (lésions aux points d'injection, anxiété persistante).

La méthamphétamine (fumée) et des analogues de la kétamine (2-FDCK) restent mentionnés à la marge.

Des produits « correcteurs » (traitements érectiles, anxiolytiques, somnifères) sont fréquemment associés aux consommations.

Enfin, l'usage de stéroïdes obtenus sur le marché noir ou via Internet est mentionné à la marge, comme dans les secteurs transfrontaliers. Des sites Internet vendant à la fois des cathinones et des stéroïdes sont également repérés. À Genève, des salles de sport sont spécifiquement fréquentées par des publics gays, dont certains consomment des stéroïdes et pratiquent aussi le chemsex.

Complications sanitaires et sociales

Les complications somatiques rapportées incluent toujours des abcès, des lésions nasales, des brûlures, des épisodes de perte de connaissance ou de coma (notamment G-hole, K-hole, pour le GHB/GBL et la kétamine), pouvant conduire à des décès. La dépendance au GHB/GBL reste particulièrement signalée et peut nécessiter des protocoles spécifiques de prise en charge hospitalière.

De même, des dommages liés aux pratiques sexuelles sont décrits en lien avec les consommations (moindre perception de la douleur, recherche d'intensité). Les problématiques infectieuses restent présentes (VIH, VHC, IST), en lien avec le partage de matériel et l'absence de préservatif. Des difficultés d'accès à la PrEP[20] sont signalées chez certaines personnes exilées, ainsi que des séroconversions associées à des défauts d'observance.

Des troubles psychiques sont fréquemment rapportés lors des phases de descente ou dans des pratiques répétées (paranoïa, dépression, troubles alimentaires, sentiment de dégradation psychologique progressive). Des conséquences sociales sont également décrites (endettement, tensions conjugales – notamment quand le partenaire n'a pas les mêmes consommations (qu'il consomme beaucoup plus ou au contraire pas du tout) –, perte d'emploi).

20. Prophylaxie pré-exposition : traitement permettant d'éviter la contamination par le VIH, à prendre en amont d'une prise de risque par voie sexuelle et/ou sanguine.

« C'est l'engrenage classique, les sessions du week-end qui débordent sur le lundi. J'avais de plus en plus de mal à assumer mon boulot, qui demande à être en forme physiquement et, en plus, généralement, le lundi, c'est la redescente […]*. Je savais bien qu'à un moment, ça allait arriver, même si je sais que c'est grave et que je me retrouve sans revenu, au moins, je n'aurai plus à gérer les mensonges du lundi. »*
(Chemsexer, 44 ans, sans emploi)

En outre, des actes de violences (non-respect du consentement, surdosage volontaire de GHB, vols) sont mentionnés dans le cadre de ces soirées, ainsi que des guets-apens homophobes de manière périphérique.

Certains usagers rapportent, par ailleurs, des expériences de prise en charge hospitalière perçues comme stigmatisantes, pouvant freiner le recours aux soins.

Pratiques de réduction des risques et des dommages et prise en charge médico-sociale

Les pratiques de réduction des risques et des dommages observées chez certains pratiquants restent globalement semblables aux années précédentes : préparation du matériel en amont, planification des prises (avec l'usage, parfois, d'applications dédiées), distinction des seringues, recours à la PrEP et au TasP[21] (et à la DoxyPEP[22] depuis cette année), soutien entre pairs lors des phases de descente.

L'offre de prise en charge ne cesse de croître, avec le développement des groupes de parole (pour chemsexers actifs ou abstinents), de suivis spécialisés et de dispositifs hospitaliers dédiés. Concernant la formation des professionnels, l'offre s'étoffe également, notamment avec la création d'un DIU à Lyon.

21. *Treatment as prevention* : les personnes séropositives suivant un traitement par trithérapie et ayant une charge virale indétectable ne sont plus considérées comme à risque de contaminer leurs partenaires (https://www.sida-info-service.org/dossier-tout-savoir-sur-le-tasp/).
22. Traitement post-exposition par doxycycline : antibiotique permettant d'éviter la contamination par certaines bactéries responsables de la syphilis et par des chlamydiæ, à la suite d'une prise de risque.

FOCUS PRODUITS : PROTOXYDE D'AZOTE ET KÉTAMINE

Protoxyde d'azote

Disponibilité

Les observations de terrain font état d'une augmentation de la disponibilité du protoxyde d'azote, notamment via l'émergence de points de vente fixes dans certains territoires, la vente en livraison depuis des comptes sur applications, la livraison par drones en établissements pénitentiaires. Des saisies au sein d'établissements commerciaux, notamment en épiceries de nuit, sont rapportées en parallèle. Des réseaux d'approvisionnement structurés sont également décrits, capables d'alimenter des événements festifs ou des stations de ski avec plusieurs milliers de bouteilles.

Consommations et publics

Les observations recueillies mettent en évidence des modalités d'usage variées, allant de consommations intensives occasionnelles (jusqu'à 5 à 10 bonbonnes en une nuit), décrites par certains professionnels comme des épisodes de type « binge proto » (en référence au binge drinking pour l'alcool), à des usages réguliers, voire quotidiens. Ces derniers sont associés à des effets recherchés de type sédatif ou « opioïde-like », selon les termes d'un médecin spécialisé. Ces dynamiques peuvent coexister chez certains usagers.

En dehors des milieux festifs, les consommations sont fréquemment observées dans les véhicules et sur la voie publique, mais aussi au domicile, en groupe ou parfois de manière solitaire.

Les publics concernés sont majoritairement jeunes : issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), mineurs accompagnés par l'ASE, jeunes incarcérés en EPM, jeunes en situation de grande précarité vivant à la rue, ainsi qu'un public étudiant. Chez certains adolescents (14-15 ans), le protoxyde peut constituer le seul produit consommé. Les jeunes filles sont particulièrement repérées dans ces contextes et, fréquemment, des liens avec des situations de prostitution sont évoqués par des professionnels de la protection de l'enfance.

La consommation est par ailleurs fréquemment rapportée aux abords des points de deal, tant par les forces de l'ordre que par les équipes de maraudes et de prévention spécialisée, chez des jeunes impliqués dans les trafics ou leur entourage proche (y compris des jeunes filles). Des clients consomment parfois, également, du protoxyde d'azote à proximité, des quantités très importantes de bonbonnes pouvant être retrouvées dans ces secteurs.

Problématiques sanitaires et sociales

Dans plusieurs départements, des médiateurs sociaux, des équipes de prévention spécialisée, des professionnels de l'Éducation nationale, de l'ASE, de la PMI, des missions locales, des services municipaux et des structures de santé rapportent des usages et les problématiques associées. Celles-ci incluent notamment : des neuropathies et des paresthésies ; des troubles cognitifs ; des phénomènes de dépendance et de tolérance ; des brûlures (bouche, cuisses) ; des conduites à risque (prostitution, conduite automobile, avec des accidents de la route rapportés dans la quasi-totalité des départements) ; des ruptures de parcours scolaires.

Une augmentation des demandes de soin en CJC est observée. Le protoxyde reste toutefois rarement à l'origine d'une demande spontanée. Lorsque celle-ci survient, les patients présentent souvent déjà des atteintes neurologiques avancées. Dans ce contexte, certaines initiatives hospitalières (consultations spécialisées, y compris en visio) visent à favoriser un repérage précoce dès les premiers signes de troubles neurologiques.

Plusieurs acteurs signalent le rôle des réseaux sociaux dans l'évolution des représentations liées au protoxyde d'azote, certains jeunes mentionnant avoir été sensibilisés par des témoignages en ligne. L'image positive du produit (effets légers et inoffensifs) s'érode ainsi aux yeux de certains publics.

Enjeux environnementaux et réglementaires

La présence massive de bonbonnes usagées dans l'espace public constitue une problématique environnementale croissante. Certaines collectivités signalent des difficultés importantes liées au stockage et au traitement de ces déchets, notamment en raison des risques d'accident ou d'explosion. Face aux refus des déchetteries de traiter ces bouteilles, certaines villes se voient contraintes de louer des locaux pour les entreposer, par manque de solution. Le coût de traitement est estimé à 3 500 € par tonne, avec des volumes atteignant plusieurs tonnes dans certaines villes.

Plusieurs mesures réglementaires locales ont été adoptées pour limiter les consommations : décrets municipaux interdisant la consommation sur la voie publique ; interdiction de vente ou de détention de contenants supérieurs à 8,5 g ou de plus de 10 bonbonnes (Villeurbanne en octobre 2025) ; arrêtés départementaux dans l'Ain et le Rhône interdisant la consommation et la détention à des fins récréatives ; multiplication d'arrêtés municipaux similaires dans la région.

Illustration 22. Bonbonnes de protoxyde d'azote récupérées par les services de la ville de Villeurbanne

Copyright site TREND AURA

Kétamine

Multiplicité des profils d'usagers, des contextes et des motivations à l'usage

Les observations recueillies en région confirment la poursuite de la diffusion des usages de kétamine dans des contextes variés et auprès de profils d'usagers diversifiés, bien que les consommations concernent majoritairement des personnes âgées de moins de 40 ans. Des usages sont ainsi rapportés parmi des publics en situation de grande précarité (voir partie marginalité urbaine), y compris en détention, chez des travailleurs saisonniers[23], ainsi que dans des contextes de sexualité (voir partie consommations sexualisées). La kétamine est désormais présente dans l'ensemble des scènes festives (voir partie festif), tout en s'inscrivant, pour certains publics, dans des usages réguliers dépassant largement ces espaces et ces contextes. Ces constats sont partagés par l'ensemble des interlocuteurs régionaux (CAARUD, CSAPA, CJC, ELSA, associations de réduction des risques et des dommages en milieu festif).

Les usages solitaires hors cadre festif sont fréquemment associés à des motivations d'automédication : recherche d'un effet anxiolytique, gestion émotionnelle, régulation de consommations d'autres substances, usage antalgique ou gestion de troubles psychiques lorsque les traitements médicamenteux sont perçus comme insuffisamment efficaces. Certains usagers établissent des comparaisons avec l'héroïne en matière d'effets recherchés. Des personnes se définissant comme neuroatypiques évoquent, un recours à la kétamine afin de faciliter la stabilisation émotionnelle et les interactions sociales.

Hors contexte festif, les consommations s'inscrivent généralement dans des prises fractionnées à faibles doses, pouvant néanmoins atteindre des quantités importantes chez certains usagers intensifs (plusieurs grammes par jour).

> *« Des fois, ils m'ont ramené des tableaux de consommation… J'ai cru que c'était le mois, et, en fait, c'était la journée. Et ils prennent ce qu'ils appellent des clés, des petites doses toutes les demi-heures.* […] *Ils vont chercher vraiment pas l'effet dissociant. Vraiment un petit effet lent pour tenir la journée. »* (Intervenant en CSAPA, Vénissieux)

23. La consommation des saisonniers n'est pas documentée en tant que telle par le dispositif TREND, mais les informateurs qui rencontrent ce public notent une diffusion importante des consommations et une diversification des molécules. En plus de l'alcool et du cannabis, celles-ci incluent donc désormais la kétamine et, très largement, la cocaïne (parfois distribuée par les responsables des structures), mais aussi la MDMA/ecstasy et le protoxyde d'azote. Des réseaux de vente spécifiquement organisés pour fournir ce public en stations de ski sont également régulièrement mis à jour par les forces de l'ordre.

« Impossible de me passer du produit, c'est vraiment comme mon traitement. Avec ça, j'ai arrêté mon addiction aux médocs. Tous mes potes, c'est pareil, on cherche pas de K-hole, pas d'effet fort, juste le quotidien est plus doux, plus d'anxiété avec ce produit. En bon dosage, c'est entre stimulant et benzo. Bon, avec les années de conso, un gramme pour moi, c'est deux traces, et j'ai dû réintégrer l'alcool pour que ça potentialise l'effet. » (Usagère revendeuse, 24 ans)

Des usages par voie intramusculaire sont également rapportés, avec des motivations qui concernent l'intensification des effets, l'évitement de complications nasales, ainsi que des représentations liées à la réduction supposée des risques urinaires. Cette voie d'administration apparaît par ailleurs plus familière pour certains publics, notamment parmi les personnes transgenres ayant déjà recours à des injections intramusculaires d'œstrogènes24. Plusieurs informateurs signalent aussi des associations régulières entre kétamine et cathinones dans des usages visant la régulation psychique.

Problématiques sanitaires associées aux usages

Des troubles de la mémoire sont fréquemment rapportés par les usagers, parfois associés à des difficultés dans la réalisation d'activités quotidiennes élémentaires.

« La ké, je sentais que ça me sauvait le mental autant que ça me tuait. Plein de trous de mémoire, il m'arrivait de discuter avec un pote tout en me disant que je me rappelais plus son prénom… » (Usager, 27 ans, utilisant la kétamine en gestion de troubles bipolaires)

« Et j'arrive plus à faire du multitâche, j'arrive même plus à faire du monotâche. C'est d'ailleurs une catastrophe au quotidien, parce que plein de choses, du ménage, des trucs associatifs et entreprendre des projets, je n'arrive plus du tout à le faire, ça me rend vraiment légume. […] *Pas mal de petits blackouts où, du coup, je ne me souviens plus de rien.* […] *Ça a des répercussions sur ma santé, mon travail et aussi sur une partie de mon entourage, qui en avait marre de me voir en mode zombie. »* (Usager, au RSA, 32 ans)

Des troubles psychiques sont également signalés : épisodes de paranoïa, dépendance psychique et, plus marginalement, dépendance physique. Plusieurs structures (CSAPA, CJC) font état d'une augmentation des demandes d'accompagnement au sevrage.

Lorsque les injections intramusculaires sont régulières, des complications locales sont observées, notamment abcès et douleurs musculaires. En outre, des atteintes de la cloison nasale sont, rapportées dans le cadre des usages par sniff. Les complications urinaires apparaissent particulièrement fréquentes selon les signalements issus des CSAPA, CAARUD, CEIP, associations d'autosupport, ELSA et informateurs TREND. Elles peuvent nécessiter des prises en charge médicales spécialisées (des CSAPA et des CAARUD indiquent ainsi que les urologues comptent désormais parmi les professionnels de santé avec qui ils échangent ou vers qui ils orientent). Les symptômes décrits incluent difficultés à uriner, incontinence, kystes vésicaux, inflammations et saignements.

« Généralement, c'est au moment d'uriner, ça ne vient pas et c'est assez douloureux. Ça arrive plusieurs fois d'entendre des mecs hurler en teuf, parce qu'ils essayaient de pisser. » (Intervenant d'association d'autosupport en espaces festifs)

Des épisodes douloureux spécifiques, désignés par les usagers sous les termes de « k-crampes », « k-pain » ou « alien », sont également rapportés. Ces douleurs abdominales, accompagnées parfois de vomissements, peuvent survenir pendant ou après la consommation et conduire à des recours aux services d'urgence. Certains usagers décrivent un soulagement transitoire des douleurs par la consommation de kétamine, cercle vicieux qui aggrave à la fois les symptômes et l'addiction au produit.

24. Plusieurs CAARUD (et le service de RdRD à distance) mentionnent l'augmentation des demandes de matériel pour ces usages spécifiques.

ANNEXES

Annexe 1. Glossaire

AFD	Amende forfaitaire délictuelle (contravention pour usage, mise en place à l'automne 2020)
AAH	Allocation adulte handicapé
ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
ARS	Agence régionale de santé
ATP	Analyse ton prod', réseau d'analyse de produits à visée de RdRD, porté par la Fédération Addiction
BDRIJ	Brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires (gendarmerie)
BS	Brigade des stupéfiants, anciennement Unité des stupéfiants et de l'économie souterraine (USES), et auparavant Groupe de lutte contre les stupéfiants et l'économie souterraine (GLSES)
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
CJC	Consultations jeunes consommateurs
CRA	Centre de rétention administrative
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CEIP	Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance
DCT	Division de la criminalité territoriale, anciennement Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)
ELSA	Équipe de liaison et de soins en addictologie (dispositif intrahospitalier)
EPM	Établissement pénitentiaire pour mineurs
HSA	Halte soins addictions, nouvelle dénomination des SCMR
INPS	Institut national de police scientifique
LPS	Laboratoire de police scientifique
MILDECA	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MNA	Mineur non accompagné
MSO	Médicaments de substitution aux opioïdes
NPS	Nouveau produit de synthèse
OCLAESP	Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique
OFAST	Office anti-stupéfiants (auparavant, Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, OCRTIS)
OFDT	Observatoire français des drogues et des tendances addictives
OQTF	Obligation de quitter le territoire français
PASS	Permanence d'accès aux soins de santé

PJ	Police judiciaire
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
PrEP	Prophylaxie pré-exposition
RdRD	Réduction des risques et des dommages
RSJ	Revenu de solidarité jeune
SCMR	Salle de consommation à moindres risques, devenue Halte soins addictions (HSA)
SMPR	Service médico-psychologique régional (unité de soins en santé mentale présente au sein d'un établissement pénitentiaire)
SINTES	Système d'identification national des toxiques et des substances
TAO	Traitement par agonistes opioïdes
TAPAJ	Travail alternatif payé à la journée
TSO	Traitement de substitution aux opioïdes (désormais dénommé TAO)
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues
VSS	Violences sexistes et sexuelles, aussi exprimées comme VHSS (violences et harcèlement sexistes et sexuels) ou VSSG (violences sexistes, sexuelles et de genre)

Annexe 2. Citer les origines géographiques et culturelles des personnes consommatrices et/ou impliquées dans les trafics

Réseau albanais, usagers originaires des pays de l'Est, d'Afrique subsaharienne ou maghrébines… Citer les origines géographiques, nationales ou culturelles des personnes est une question délicate, au risque que les informations soient utilisées à d'autres finalités que celles de l'auteur et du cadre de sa recherche, notamment dans le traitement politique et/ou médiatique qui pourrait en être fait. La restriction en France des statistiques ethniques (ou dites raciales/de la diversité) et de la collecte de données liées à l'origine des individus est ainsi censée prévenir le risque de l'identification ou de l'assignation communautaire, de la stigmatisation, voire de la justification de diverses formes de xénophobie, qui plus est lorsque les données portent sur des pratiques illégales, comme l'usage ou la vente de drogues. Cette option est néanmoins controversée : il lui est reproché une forme de cécité, voire de démagogie, dont l'effet est d'invisibiliser des enjeux d'inégalité de statuts et de conditions de vie dans la société française et la discrimination que ces communautés subissent (Fassin, 2009 ; Geisser, 2007 ; Simon, 2008).

« *Responsabilité des chercheurs dans la propagation des stéréotypes forgés par le sens commun* » en opposition à la *« responsabilité des chercheurs dans l'invisibilité d'une question sociale… »* (Simon, 2008). La démarche est donc délicate et expose *« à des difficultés nombreuses, dont la principale réside dans l'impossibilité de développer un vocabulaire autonome distinct de celui produit par les stéréotypes et préjugés »* (Simon, 2008). Les questions que ces processus de catégorisation posent (pourquoi tel groupe est-il désigné/se désigne-t-il à partir de ses origines ? Qui le nomme ainsi ? Dans quel contexte ? Quelles sont les historicités de ces désignations ? etc.) sont essentielles à envisager, mais ne peuvent faire l'objet d'une réelle investigation dans le cadre du dispositif TREND.

Il faut néanmoins préciser qu'en mentionnant parfois dans ce rapport l'origine (mais également l'orientation sexuelle) des usagers et/ou des personnes impliquées dans les trafics, telle qu'elle est énoncée par les enquêtés (qu'ils soient usagers ou professionnels), notre but n'est pas de concourir à la discrimination de quelque communauté que ce soit. À l'inverse, il nous semble important, au sein du dispositif TREND, de rendre compte des communautés qui se trouvent impliquées dans des usages et des trafics lorsqu'elles apparaissent comme saillantes dans les observations et les entretiens réalisés, tout en les rattachant aux conditions de vie très souvent précaires, aux formes d'exclusion socio-économique et de discrimination (à l'emploi, par exemple) que ces communautés subissent. Ces processus d'exclusion et ces discriminations peuvent en effet concourir à des choix de subsistance limités (comme l'engagement dans des économies parallèles) et à des pratiques d'usage de substances psychoactives.

De plus, l'organisation de réseaux de trafic au sein de communautés de même origine nationale et/ou géographique s'explique aussi par la confiance nécessaire entre les membres d'un réseau menant des activités illégales (du fait, entre autres, du risque de répression). En effet, cette confiance se trouve plus importante et plus simple à mettre en œuvre au sein de structures familiales et de groupes communautaires, notamment lorsque ceux-ci sont déjà établis comme espace de solidarité et d'organisation collective pour faire face à la précarité, qui plus est dans les quartiers populaires. Néanmoins, l'implication dans le trafic ne résulte pas toujours de dynamiques communautaires et peut également s'inscrire dans des stratégies de survie matérielle propres aux personnes en situation de précarité.

Ainsi, consommation de produits et parcours migratoire peuvent aller de concert : la première peut s'inscrire comme une stratégie de survie et/ou d'adaptation à des conditions d'existence particulièrement difficiles à l'origine de la migration et/ou ont été générées, renforcées et aggravées par elle. Réinscrire les usagers dans ce contexte de vie spécifique apparaît comme une exigence pour proposer une vision fine et dynamique du phénomène.

Annexe 3. Interprétation des résultats d'analyses de produits

Les données présentées dans la partie Composition des produits circulant en région ne sont pas représentatives de l'ensemble des produits en circulation et ne peuvent ainsi constituer un état des lieux du marché.

D'une part, les échantillons collectés grâce au dispositif SINTES le sont en fonction de critères spécifiques, soit parce que les produits ont entraîné des effets inattendus, soit parce qu'il s'agit de produits nouveaux. Ainsi, *« les teneurs moyennes calculées à partir des résultats d'analyse SINTES sont indicatives et ne sont pas représentatives des teneurs moyennes des produits circulant sur le territoire français. En effet, les collectes SINTES n'ont pas été effectuées aléatoirement et le nombre d'échantillons est trop faible pour lui conférer une représentativité. »* (Detrez, 2020).

De même, les produits qui sont collectés via le laboratoire régional du réseau ATP ne sont pas suffisamment nombreux pour être représentatifs de la diversité des produits en circulation. De plus, les techniques d'analyse par CCM ou HPLC25 ne délivrent pas toujours toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une composition exacte et quantitative.

Les données issues des saisies de police à l'échelle régionale ne permettent pas toujours d'isoler les saisies inférieures à 10 grammes, qui sont bien plus représentatives de l'état du marché puisqu'elles interviennent, en général, après les opérations de coupe, sur des produits directement destinés au consommateur ou qui seront saisis sur lui, contrairement aux saisies de volumes plus importants où le produit pouvait encore être destiné à être coupé (pour les poudres). De plus, avant l'isolement des herbes-CBD, celles-ci étaient intégrées dans la moyenne générale des taux de THC dans l'herbe de cannabis, faisant drastiquement chuter cette moyenne de manière factice puisqu'elles n'en contenaient presque pas. Ainsi, la comparaison des chiffres avec des données antérieures peut fausser la tendance générale des courbes.

Néanmoins, il est intéressant de rendre compte ici des données recueillies à travers ces dispositifs, car elles renseignent sur la récurrence de certains produits de coupe, indiquent pour SINTES et le réseau ATP des taux de concentration dans des échantillons consommés « en bout de chaîne » (destinés à être consommés et ne faisant plus l'objet de coupe) et attestent également de la présence de certains NPS, associés ou non à des arnaques. *« De plus, confrontées à d'autres données, en particulier celles du dispositif TREND et les analyses des saisies effectuées par les douanes ou les services de police, ces teneurs constituent des signaux qui viennent renforcer la perception d'un phénomène ou apporter des éléments particuliers de compréhension. »* (Detrez, 2020).

25. La CCM, pour chromatographie sur couche mince, est une méthode de séparation de mélanges ; elle est fondée sur les différences d'affinités des substances à l'égard de deux phases, l'une stationnaire ou fixe, l'autre mobile. La phase mobile migre de bas en haut, par capillarité, le long de la phase stationnaire en entraînant les constituants du mélange déposé sur la plaque. Les taches révélées à la fin de la migration correspondent chacune à un constituant. Cette technique délivre donc des informations qualitatives (détection des substances pharmacologiquement actives) et non quantitatives.

L'HPLC (*High-performance liquid chromatography*) – chromatographie liquide de haute performance – utilise le même principe que la chromatographie sur couche mince, mais est plus automatisée et plus sophistiquée : elle permet de connaître la composition du produit ainsi que sa pureté.

BIBLIOGRAPHIE

Detrez V. (2020) Le Point SINTES n° 6. Paris, OFDT, 16 p.

Fassin E. (2009) Comptage ethnique : un débat confus et paradoxal. *Le Monde*, 17 avril 2009.

Geisser V. (2007) "Statistiques ethniques", statistiques éthiques ? *Migrations Société*, n° 114, p. 3-11.

Gérome C. (2020) Guide méthodologique du dispositif TREND. Paris, OFDT, 80 p.

MILDECA (2024) Prévenir la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants, une priorité. Communiqué de presse du 02/08/2024.

Simon P. (2008) Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de « race ». *Revue française de sociologie*, Vol. 49, n° 1, p. 153-162.

Tissot N. (2024) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés. Tendances récentes à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023. Paris, OFDT, 67 p.

Tissot N. (2025) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés. Tendances récentes à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes en 2024. Paris, OFDT, 63 p.

Pour citer ce rapport : Tissot N. (2026) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes en 2025. Paris, OFDT, 55 p.

Observatoire français des drogues et des tendances addictives
69 rue de Varenne 75007 Paris
Tél : 01 41 62 77 16
e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

Crédit photo couverture : © Pixabay